

SAYOUD À ROME

L'ALGÉRIE, UN PARTENAIRE RECONNU POUR SON EFFICACITÉ SÉCURITAIRE

Page 08



PROPOS OBSCÈNES CONTRE UNE FILLETTE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



L'auteur de la vidéo écroulé

Page 09



BIEN COMMUNAL À MISSERGHINE

Un jugement définitif toujours en attente d'application

Page 03

LES ÉTUDIANTS ALGÉRIENS SE DISTINGUENT EN BULGARIE



TEBBOUNE FÉLICITE LES LAURÉATS

Page 07

ORIENTATION DES NOUVEAUX BACHELIERS 2026-2027



L'USTO-MB CONFIRME SON ATTRACTIVITÉ AVEC 5 591 NOUVEAUX BACHELIERS

Page 02

AÏN EL BIA ET MERS EL HADJADJ



LES LISTES PROVISOIRES DES BÉNÉFICIAIRES DE 150 LOGEMENTS SOCIAUX AFFICHÉES

Page 03

GESTION DE L'EAU POTABLE



LA SEOR ÉLIMINE 2 200 FUITES D'EAU DEPUIS LE DÉBUT DE L'ÉTÉ

Page 03

FLN À ORAN



DES TENSIONS SECOUENT LA MOUHAFADHA DU FLN AVANT LES ÉLECTIONS LOCALES

Page 04

ORIENTATION DES NOUVEAUX BACHELIERS 2026-2027

L'USTO-MB confirme son attractivité avec 5 591 nouveaux bacheliers



Meriem B

L'Université des Sciences et de la Technologie d'Oran Mohamed-Boudiaf (USTO-MB) entamera la rentrée universitaire 2026-2027 avec une nouvelle promotion particulièrement étoffée.

À l'issue de la première phase des orientations universitaires, 5 591 nouveaux bacheliers ont été affectés à l'établissement, illustrant une nouvelle fois son rôle de locomotive nationale dans les formations scientifiques, technologiques et d'ingénierie.

Ces chiffres demeurent toutefois provisoires. L'opération d'orientation se poursuit avec l'examen des recours, la deuxième phase d'affectation et le traitement des cas particuliers, prévus tout au long du mois d'août, avant la stabilisation définitive des effectifs.

Les filières scientifiques restent les plus prisées

La répartition des nouveaux inscrits confirme la forte attractivité des filières scientifiques généralistes, qui constituent le principal vivier des futures spécialités d'ingénierie. Sans surprise, Sciences et Technologies arrive largement en tête avec 1 410 étudiants, soit plus du quart des affectations

enregistrées lors de cette première phase. Cette filière demeure la principale porte d'entrée vers les différentes écoles d'ingénieurs de l'université. Les Sciences de la nature et de la vie occupent la deuxième position avec 502 nouveaux étudiants, devant l'Informatique, qui totalise 603 affectations en additionnant les deux parcours proposés (404 en filière classique et 199 dans le cycle technologique).

L'Architecture confirme également son attractivité avec 345 étudiants, tandis que la filière Sciences et Technologies du cycle technologique accueille 339 nouveaux bacheliers.

Une offre d'ingénierie toujours très diversifiée

Les autres spécialités affichent des effectifs relativement équilibrés, traduisant la diversité de l'offre de formation proposée par l'USTO-MB.

Le Génie maritime accueille 252 étudiants, suivi de l'Hydraulique (248) et des Sciences de la matière (228).

Le Génie civil et la Métallurgie enregistrent chacun 200 affectations, alors que les Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) en comptabilisent 198.

Les filières Aéronautique et Urbanisme

attirent chacune 197 nouveaux bacheliers, tandis que Mathématiques reçoit 132 étudiants. Les formations à effectifs plus spécialisés concernent le Génie industriel (formations professionnalisantes) (102 étudiants), l'Électrotechnique (101), le Génie mécanique (100), l'Automatique – système automobile (98) et le Génie des procédés, qui accueille 38 étudiants lors de cette première phase.

Une opération d'orientation loin d'être achevée

La publication des résultats de cette première vague ne marque pas la fin du processus d'orientation. Les candidats n'ayant obtenu aucun de leurs choix pourront participer à une nouvelle phase d'affectation. Selon le calendrier du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, les résultats de cette deuxième phase seront annoncés dans la soirée du 5 août, avant l'ouverture des inscriptions définitives et du paiement électronique des droits universitaires, programmés du 7 au 9 août. Le traitement des cas particuliers interviendra ensuite du 14 au 20 août, les décisions devant être rendues publiques le 23 août, tandis que la finalisation des inscriptions est prévue pour le 28 août. Parallèlement, les nouveaux étudiants effectueront en ligne, via la plateforme PROGRES, les différentes démarches liées aux œuvres universitaires, notamment les demandes d'hébergement, de transport et de bourse.

Une université qui demeure un pôle d'excellence

En accueillant près de 5 600 nouveaux bacheliers dès la première phase, l'USTO-MB confirme son statut de l'un des principaux pôles universitaires du pays dans les sciences, les technologies et les métiers de l'ingénierie. Les chiffres définitifs de la rentrée 2026-2027 devraient être arrêtés à la fin du mois d'août, une fois achevées les opérations de recours, de réorientation et de traitement des dossiers particuliers.

RENTRÉE SCOLAIRE

Arzew engage une vaste remise à niveau de ses écoles primaires

Habib Benaouda

À plusieurs semaines de la rentrée scolaire, la commune d'Arzew a lancé un ambitieux programme de réhabilitation et de mise à niveau de l'ensemble des écoles primaires de son territoire. Inscrite dans une démarche anticipative, cette opération vise à livrer des établissements pleinement opérationnels dès le premier jour de classe, en offrant aux élèves des conditions d'accueil, de sécurité et de scolarisation conformes aux exigences du service public de l'éducation. Élaboré en concertation avec les services techniques et administratifs concernés, le programme prévoit des interventions dans toutes les écoles primaires de la commune. Les travaux ont été hiérarchisés selon les besoins de chaque établissement afin de résorber les insuffisances recensées et d'achever les opérations dans les délais impartis, sans compromettre le bon déroulement de la prochaine rentrée.

Un chantier global de réhabilitation

Les équipes techniques ont commencé par un diagnostic exhaustif des infrastructures et des équipements, permettant d'identifier les travaux de maintenance, de réfection et de réaménagement à entreprendre. Les interventions concernent aussi bien les installations électriques que les réseaux d'éclairage, avec la remise en état des équipements défectueux et le renforcement de l'éclairage des salles de classe, des cours et des abords des établissements, dans le souci d'améliorer la sécurité et le confort des élèves ainsi que des personnels éducatifs. Les opérations englobent également la réparation des portes, des fenêtres et du mobilier scolaire, la remise en état des réseaux d'alimentation en eau et des installations sanitaires, ainsi que divers travaux de menuiserie, de plomberie et de soudure. L'objectif est de préserver le patrimoine scolaire tout en offrant un environnement pédagogique répondant aux normes de qualité et de fonctionnalité.

Des établissements prêts sur tous les plans

Au-delà des bâtiments, la commune accorde une attention particulière au cadre de vie scolaire. De vastes campagnes de nettoyage sont menées dans les cours, les allées et les espaces extérieurs des établissements. Désherbage, enlèvement des déchets et amélioration de l'environnement immédiat participent à la création d'un cadre sain et sécurisé, propice aux apprentissages. La restauration scolaire fait également l'objet d'une préparation minutieuse. Les cantines sont progressivement dotées des équipements indispensables, des produits d'entretien et des moyens humains nécessaires afin d'assurer leur fonctionnement dès le premier jour de la rentrée, notamment dans les établissements où ce service bénéficie à un grand nombre d'élèves. En parallèle, les salles de classe et les sanitaires font l'objet d'opérations de nettoyage et de désinfection, tandis que les systèmes de chauffage sont contrôlés et remis en état en prévision de la saison hivernale, afin de prévenir toute panne susceptible de perturber la scolarité. À travers cette vaste opération, la commune d'Arzew confirme sa volonté d'anticiper les contraintes de la rentrée et d'améliorer durablement les conditions de scolarisation. Grâce à un suivi quotidien des travaux et à une coordination permanente entre les différents intervenants, les autorités locales ambitionnent de livrer, avant la sonnerie de la rentrée, des écoles entièrement réhabilitées, aptes à accueillir les élèves dans un environnement sécurisé, fonctionnel et favorable à la réussite scolaire.

RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES AU SERVICE DE LA QUALITÉ DES SOINS

La formation continue au profit des médecins de l'EPSP Es-Seddikia

Ilyes K

Les professionnels de santé de l'Établissement public de santé de proximité (EPSP) Es-Seddikia, à Oran, bénéficient d'un programme de formation continue encadré par la Direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya. Ces sessions, destinées aux différentes catégories de personnels, s'inscrivent dans la stratégie visant à développer les compétences des praticiens et à améliorer la qualité des prestations de santé publique.

Dans ce cadre, les médecins ont pris part à une formation consacrée au thème « Le diabète et la maladie rénale chronique dans les soins de santé primaires ». Cette session

a permis de présenter les dernières avancées scientifiques en matière de prise en charge de ces pathologies, avec pour objectif d'améliorer le suivi des patients et de renforcer les pratiques médicales au quotidien. Une autre session, réservée aux médecins de l'établissement, a porté sur l'échographie abdominale et pelvienne. À travers un enseignement à la fois théorique et pratique, cette formation visait à consolider les connaissances des participants et à perfectionner leurs compétences en matière de diagnostic par imagerie. Par ailleurs, une formation de deux heures consacrée au thème « La dépression : diagnostic et prise en charge médicale et psychologique » a réuni douze psychologues exerçant dans les polycliniques et les unités

de santé scolaire relevant de l'établissement. Les participants ont abordé les aspects théoriques et pratiques du diagnostic de la dépression selon les référentiels scientifiques les plus récents, ainsi que les principales approches thérapeutiques et psychologiques destinées à assurer une prise en charge optimale des patients. La session a également été marquée par des échanges d'expériences entre les participants. À cette occasion, le formateur a conçu un code QR permettant aux participants d'accéder facilement au programme de formation. Cette initiative numérique, saluée par les participants, illustre la volonté d'intégrer des outils innovants dans le dispositif de formation continue et de moderniser les méthodes d'apprentissage.

CAP
DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlief

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: L'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicité
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS

Le gaz et l'électricité progressent dans les agglomérations rurales d'Aïn El Kerma



S Hadjar

La couverture des zones rurales en gaz naturel et en électricité continue de progresser dans la wilaya d'Oran. Lundi, le wali Brahim Ouchene a procédé à la mise en service de plusieurs opérations de raccordement à Aïn El Kerma, dans la daïra de Boutléïs, confirmant la priorité accordée à l'extension des réseaux énergétiques au profit des populations vivant dans les agglomérations secondaires. Au total, quatre projets ont été inaugurés au cours de cette tournée. Ils concernent aussi bien l'alimentation en gaz

naturel que le raccordement au réseau électrique de plusieurs quartiers, où les habitants attendaient depuis longtemps la concrétisation de ces infrastructures de base. La première opération a porté sur le quartier Hammani Miloud, où 24 familles bénéficient désormais du gaz naturel. Au-delà du confort domestique qu'il procure, ce raccordement marque une étape importante dans l'amélioration des conditions de vie des habitants de cette localité rurale. La délégation s'est ensuite rendue au lotissement des 50 logements ruraux d'Aïn El Kerma, où un nouveau réseau gazier a été mis en exploitation. Inscrit au titre du programme

sectoriel PEC 2026, le projet a nécessité la réalisation d'une conduite de 332 mètres et permettra d'alimenter 49 branchements. La tournée s'est achevée à Sidi Bekhti, plus précisément au quartier Barkat Slimane, qui concentre deux nouvelles réalisations. La première concerne le raccordement de 40 familles au gaz naturel grâce à la pose d'un réseau long de 750 mètres. La seconde porte sur la mise en service du réseau électrique desservant 35 habitations, une infrastructure appelée à sécuriser l'alimentation des foyers et à accompagner l'urbanisation progressive de cette agglomération. Ces réalisations s'inscrivent dans la politique de généralisation des réseaux énergétiques engagée par les pouvoirs publics afin de réduire les inégalités territoriales en matière d'accès aux services publics essentiels. L'objectif affiché est d'étendre progressivement les infrastructures de proximité aux villages et aux zones d'habitat éparses, où les besoins demeurent importants, tout en soutenant la dynamique de développement local.

À travers ces nouveaux raccordements, la wilaya poursuit ainsi la modernisation de ses équipements de base, avec une attention particulière portée aux communes rurales, où l'amélioration de l'accès au gaz naturel et à l'électricité constitue un levier essentiel pour fixer les populations, encourager l'habitat et renforcer l'attractivité des territoires.

AÏN EL BIA ET MERS EL HADJADJ

Les listes provisoires des bénéficiaires de 150 logements sociaux affichées

Toufik K

Les opérations d'attribution des logements publics locatifs (LPL) se poursuivent dans la daïra de Bethioua. Les autorités ont procédé, lundi 3 août, à l'affichage des listes nominatives provisoires des bénéficiaires de deux programmes totalisant 150 logements sociaux, répartis entre les communes d'Aïn El Bia (100 logements) et de Mers El Hadjadj (50 logements). Cette étape ouvre officiellement la période des recours, préalable indispensable à la validation définitive des attributions. Très attendue par les demandeurs de logement, cette opération s'inscrit dans le cadre de la poursuite des programmes publics destinés à réduire la pression sur le parc locatif social et à améliorer les conditions de logement des familles éligibles. L'affichage des listes provisoires constitue une phase essentielle de la procédure, dans la mesure où il permet aux citoyens concernés de vérifier les résultats de l'instruction de leurs dossiers tout en garantissant la transparence du processus. Les services de la daïra rappellent que cette procédure est encadrée par les dispositions de l'article 41 du décret exécutif n°08-142 du 11 mai 2008

fixant les règles d'attribution des logements publics locatifs. Tout demandeur estimant avoir été injustement écarté ou lésé peut introduire un recours écrit, dûment motivé et accompagné des pièces justificatives nécessaires. À Aïn El Bia, les dossiers de recours devront être déposés au centre culturel Chahairia, tandis qu'à Mers El Hadjadj, ils seront réceptionnés au centre culturel de la commune. Les recours sont adressés, sous pli fermé, au président de la commission de recours de la wilaya d'Oran.

Les délais de dépôt diffèrent selon les deux opérations. Pour le programme des 100 logements d'Aïn El Bia, les recours sont ouverts du 3 au 10 août, alors que pour les 50 logements de Mers El Hadjadj, ils pourront être introduits jusqu'au 18 août. Une fois cette phase achevée, la commission de recours examinera l'ensemble des réclamations avant de statuer sur leur recevabilité et d'arrêter les listes définitives des bénéficiaires. Ce mécanisme, prévu par la réglementation, vise à garantir l'égalité de traitement entre les postulants, à préserver leurs droits et à renforcer la crédibilité ainsi que la transparence du processus d'attribution des logements publics locatifs.

GESTION DE L'EAU POTABLE

La SEOR élimine 2 200 fuites d'eau depuis le début de l'été

Ilyes K

La Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR) a traité, depuis le début de la saison estivale en juin, quelque 2 200 points noirs liés à des fuites d'eau sur les branchements individuels à travers les différents quartiers de la wilaya d'Oran. Cette vaste opération a permis de limiter d'importantes pertes d'eau potable et de préserver la continuité de l'alimentation des habitants durant une période marquée par une forte demande.

Mobilisées en permanence, les équipes techniques de la SEOR interviennent dès la réception d'un signalement afin de mettre fin aux pertes d'eau dans l'ensemble des communes de la wilaya.

À cet effet, l'entreprise a déployé 25 équipes

spécialisées, équipées de moyens techniques modernes de détection des fuites, afin d'assurer une intervention rapide et de garantir un service public de qualité.

Les fuites d'eau demeurent l'une des principales préoccupations du secteur, malgré les campagnes de maintenance menées régulièrement pour réduire les pertes sur le réseau.

La vétusté de certaines conduites constitue l'une des causes majeures de ces dysfonctionnements.

De nombreux citoyens estiment d'ailleurs que ces fuites contribuent à la baisse de la pression et, dans certains cas, à l'absence d'eau au niveau des robinets.

Dans ce cadre, la SEOR poursuit tout au long de l'année un programme permanent de surveillance et d'entretien d'un réseau de dis-

tribution qui s'étend sur près de 4 000 kilomètres, afin d'améliorer son rendement et de limiter les déperditions.

Pour signaler une fuite, les usagers disposent du numéro vert gratuit 3002. Les réclamations peuvent également être transmises via l'application mobile SEOR Mob, la page officielle de l'entreprise sur les réseaux sociaux ou son site internet, chaque signalement faisant l'objet d'un suivi par les services concernés.

Il convient de rappeler que la wilaya d'Oran avait déjà bénéficié, l'année dernière, d'une vaste campagne de lutte contre les fuites d'eau et les branchements illicites. Cette opération avait permis de résorber 582 fuites sur le réseau et de renforcer les actions de préservation de la ressource hydrique.

BIEN COMMUNAL
À MISSERGHINE

Un jugement définitif toujours en attente d'application

Habib Benaouda

Le contentieux portant sur un entrepôt commercial de 800 m² appartenant à la commune de Misserghine a franchi un nouveau cap. Au-delà du différend locatif qui oppose la collectivité à son locataire, c'est désormais la question de l'exécution d'une décision de justice définitive qui retient l'attention. Bien que le jugement ait été revêtu de la formule exécutoire, sa mise en œuvre tarde à se concrétiser, alimentant les interrogations sur les raisons de ce blocage. Les pièces du dossier consultées indiquent que le litige concerne un local commercial situé rue de la Gare, à Misserghine. Un contrat de location avait été conclu le 21 août 2019, fixant un loyer mensuel de 43 500 dinars. La commune, propriétaire des lieux, a engagé une procédure judiciaire après avoir constaté, selon le dossier, des manquements du locataire à ses obligations contractuelles, notamment le non-paiement des loyers, ayant entraîné l'accumulation d'importants arriérés. Avant de saisir la justice, une mise en demeure a été signifiée par voie d'huissier. La commune a ensuite sollicité la résiliation du bail, l'expulsion du locataire, le recouvrement des loyers impayés ainsi que l'indemnisation du préjudice découlant du maintien de l'occupation du bien. À l'issue de l'instruction, la juridiction compétente a ordonné l'expulsion de l'occupant et la restitution du local, libre de toute personne et de tout bien, tout en condamnant le locataire au règlement des loyers dus, des dommages et intérêts ainsi que des frais de justice. Le jugement, désormais définitif, a été revêtu de la formule exécutoire, ouvrant légalement la voie à son exécution forcée.

Un jugement exécutoire toujours sans effet

Pourtant, selon les éléments du dossier, cette décision n'a toujours pas été exécutée. Un retard qui suscite de nombreuses interrogations, d'autant que le bien concerné relève du patrimoine communal. Des sources proches de cette affaire évoquent l'existence d'obstacles ayant entravé le déroulement normal de la procédure d'exécution. Elles font notamment état de l'implication présumée de certaines parties influentes au sein de la commune de Misserghine, propriétaire du bien et partie au litige, qui auraient contribué à retarder l'aboutissement de la procédure. Ces informations restent toutefois à confirmer et leur éventuelle portée juridique relève exclusivement de l'appréciation des juridictions et des autorités compétentes. Des juristes rappellent qu'un jugement revêtu de la formule exécutoire bénéficie de l'autorité de la chose jugée et produit pleinement ses effets, conformément aux dispositions légales. Ils soulignent que toute entrave à son exécution, si elle est établie dans les conditions prévues par la loi, est susceptible d'engager les responsabilités prévues par les textes en vigueur. L'exécution des décisions judiciaires constitue, rappellent-ils, l'un des piliers de l'État de droit, dans la mesure où elle garantit l'effectivité des droits reconnus par la justice. L'affaire pourrait connaître de nouveaux développements si les voies de droit destinées à assurer l'exécution du jugement et la récupération de ce bien communal sont activées. Au-delà de ce dossier, cette situation relance le débat sur l'effectivité des décisions de justice. Car un jugement ne produit pleinement ses effets que lorsqu'il est effectivement exécuté, condition indispensable à la préservation de l'autorité de la justice, à la protection des droits des justiciables et au renforcement de la confiance dans les institutions de l'État de droit.

FLN À ORAN

Des tensions secouent la mouhafadha du FLN avant les élections locales

Ilyes K

À quelques mois des prochaines élections locales, le Front de libération nationale (FLN) traverse une nouvelle zone de turbulences à Oran. Alors que la direction de la mouhafadha s'emploie à finaliser l'installation des Kasma à travers la remise des procès-verbaux de désignation de leurs responsables, des signes de profondes dissensions internes refont surface. La disparition de cinq membres du bureau de wilaya, introuvables depuis la répartition officielle des responsabilités, alimente les interrogations et ravive les tensions au sein de l'ex-parti unique.

Selon des informations recueillies auprès de sources internes, ces responsables, qui s'étaient illustrés par une lutte d'influence autour de la direction de la campagne des dernières élections législatives, ne participent plus à aucune activité organique. Leur retrait intervient dans un contexte où le FLN peine encore à digérer les résultats des dernières législatives, marquées par un recul sensible de sa représentation à l'Assemblée populaire nationale, une contre-performance qui continue de nourrir les règlements de comptes au sein de la formation politique.

Dans les coulisses de la mouhafadha, les spéculations vont désormais bon train sur un éventuel changement à la tête de la structure locale. Une note anonyme, diffusée ces derniers jours sans signature ni indication sur l'identité de ses rédacteurs, réclame ouvertement l'éviction du mouhafedh d'Oran. Le document fait état d'un affaiblissement de l'organisation locale, évoquant le départ de militants, l'inactivité de plusieurs Kasma ainsi qu'une série de démissions, dont celles de trois élus et d'un secrétaire de Kasma intervenues, selon ses auteurs, en l'espace de vingt-quatre heures.

Cette initiative est interprétée par plusieurs observateurs comme un nouvel épisode de la guerre des clans qui mine depuis plusieurs années les structures locales du FLN. Derrière cette offensive, certains cadres du parti ver-



raient une tentative de peser sur le processus de préparation des prochaines élections afin d'imposer leurs propres candidats aux futures investitures.

Les divisions internes constituent depuis longtemps l'un des principaux facteurs ayant fragilisé le FLN dans la wilaya d'Oran. Les rivalités entre courants ont progressivement réduit sa capacité de mobilisation, entraînant une perte d'influence lors des différents rendez-vous électoraux, notamment dans les assemblées communales, où le parti a cédé plusieurs présidences, avant d'enregistrer un résultat jugé largement en deçà des attentes lors des dernières législatives. Face à la multiplication des rumeurs, la direction de la mouhafadha oppose un démenti catégorique. Contactée à ce sujet, une source au sein du bureau de wilaya affirme que les informations relayées sur certaines pages des réseaux sociaux relèvent d'une campagne de désinformation destinée à perturber les préparatifs du FLN en vue des prochaines échéances électorales. La même source assure que le siège de la mouhafadha poursuit normalement ses activités, reçoit quotidiennement les militants et accompagne l'organisation des Kasma afin de renforcer leur présence sur le ter-

rain. Malgré la période estivale, marquée par les congés et les fortes chaleurs, les permanences sont maintenues et les activités partisanes se poursuivent sans interruption.

Selon cette source, le FLN d'Oran demeure l'une des rares formations politiques de la wilaya à communiquer quotidiennement sur ses activités à travers sa page officielle, alors que la plupart des partis ont considérablement ralenti leur rythme durant la saison estivale.

Quant aux informations faisant état de démissions au sein du bureau de wilaya, elles sont formellement rejetées. L'absence prolongée des cinq membres concernés depuis la répartition des missions aurait, selon la direction, été abusivement assimilée à une démission, alors qu'aucune procédure officielle en ce sens n'a été engagée.

Reste que cette absence prolongée, conjuguée à la circulation de documents anonymes et à la résurgence des rivalités internes, témoigne d'un climat de crispation qui risque de compliquer davantage la préparation du FLN aux prochaines élections locales, un scrutin que le parti aborde avec l'ambition de reconquérir son influence dans les assemblées élues après plusieurs revers successifs.

SIDI CHAHMI ET BIR EL DJIR Le wali d'Oran renforce les moyens de collecte des déchets

H. Benaouda

À la suite des récentes mesures prises à l'encontre de plusieurs responsables du secteur de la propreté, le wali d'Oran a engagé une intervention de terrain d'urgence afin d'améliorer la gestion des déchets ménagers dans les communes de Sidi Chahmi et de Bir El Djir. Il a donné des instructions fermes portant sur le renforcement des points de collecte par l'installation de conteneurs supplémentaires et le remplacement des bacs vétustes ou endommagés par de nouveaux équipements.

Cette décision s'inscrit dans le cadre des efforts continus visant à améliorer le cadre de vie des citoyens, à préserver la santé publique et à faire face à l'augmentation du volume des déchets ménagers durant la saison estivale.

Ces mesures font suite à des constats effectués sur le terrain et à des rapports établis par les services compétents, lesquels ont mis en évidence la nécessité de renforcer les moyens de collecte dans plusieurs quartiers et ensembles résidentiels. L'objectif est d'assurer une évacuation plus efficace des déchets, de limiter leur accumulation et de mettre un terme aux nuisances qu'elle engendre, notamment la dégradation du cadre urbain, les mauvaises odeurs et la prolifération des insectes.

Lors d'une réunion officielle tenue récemment, le chef de l'exécutif de wilaya a insisté sur la nécessité d'une intervention immédiate des deux communes concernées. Il a appelé à l'implantation prioritaire des nouveaux conteneurs dans les zones à forte densité de population ou enregistrant une production importante de déchets, tout en veillant au remplacement systématique des bacs devenus inutilisables afin d'assurer un service public à la hauteur des attentes des citoyens.

Le wali a également exhorté les responsables locaux à intensifier les opérations de ramassage des déchets et à respecter scrupuleusement les programmes quotidiens de collecte. Il a insisté sur la mobilisation de l'ensemble des moyens humains et matériels afin de garantir la propreté des quartiers, des rues et des espaces publics, rappelant que la préservation de la propreté urbaine constitue une responsabilité collective qui exige une coordination permanente entre les différents services concernés.

Cette opération s'inscrit dans le programme de la wilaya destiné à améliorer le cadre de vie des habitants et à renforcer l'attractivité du paysage urbain à travers l'ensemble des communes. Les autorités locales poursuivent ainsi la mise en œuvre de plusieurs actions de terrain liées à l'hygiène et à l'aménagement urbain, tout en assurant un suivi régulier de l'exécution des instructions et en prenant les mesures correctives nécessaires pour remédier aux insuffisances constatées. Les autorités de wilaya tablent sur un impact positif de ces dispositions, qui devraient permettre d'améliorer sensiblement le service de collecte des déchets et de réduire les points noirs recensés dans plusieurs quartiers. Elles traduisent la volonté des pouvoirs publics de répondre rapidement aux préoccupations des habitants et de garantir un environnement propre et sain, particulièrement en cette période de fortes chaleurs où les impératifs de santé publique imposent une vigilance accrue.

MOTOS EN INFRACTION

Les contrôles se multiplient à Oran

Habib Benaouda

L'état durcit le ton face à un phénomène devenu l'une des principales sources de nuisance et d'insécurité dans l'espace public. À Oran, les services de sécurité ont engagé une vaste opération de contrôle destinée à enrayer la prolifération des motos circulant en infraction avec la législation. Déployée sur plusieurs secteurs de la wilaya, cette campagne vise à restaurer le respect de la réglementation routière, à protéger les usagers et à répondre aux nombreuses doléances des citoyens confrontés, depuis plusieurs années, à une montée des comportements dangereux.

Pour mener cette offensive, un important dispositif humain et matériel a été mobilisé. Des barrages de contrôle fixes et mobiles ont été installés sur les principaux axes routiers, notamment dans la commune de Bir El Djir et le quartier de Belgaid, tandis que des opérations inopinées sont régulièrement menées au niveau des quartiers où la circulation des deux-roues est particulièrement dense. Ces interventions ont déjà permis l'interpellation de nombreux contrevenants ainsi que la saisie de plusieurs motos dépourvues de documents réglementaires ou ne répondant pas aux conditions lé-

gales de mise en circulation. Cette campagne intervient dans un contexte marqué par une recrudescence des plaintes des habitants. Excès de vitesse, rodéos urbains, manœuvres périlleuses au cœur des cités résidentielles, circulation sans immatriculation ou encore échappements modifiés provoquant des nuisances sonores insupportables, notamment durant les heures nocturnes : autant de pratiques qui alimentent un profond sentiment d'exaspération chez les riverains et compromettent la tranquillité publique.

Les services de sécurité soulignent toutefois que cette opération ne cible nullement l'ensemble des motocyclistes, mais exclusivement les conducteurs qui enfreignent délibérément la réglementation. L'objectif est de rétablir le respect du Code de la route, de réduire le nombre d'accidents et de préserver la sécurité des personnes et des biens. Les autorités rappellent également que les motos non conformes ou non immatriculées peuvent constituer un moyen privilégié dans la commission de certains actes de délinquance ou faciliter la fuite de leurs auteurs, ce qui justifie un renforcement permanent des contrôles. Face à l'ampleur du phénomène, les forces de l'ordre ont adapté leur stratégie en privilégiant une présence continue sur le terrain, fondée sur la mobilité, l'effet de surprise et la couverture des principaux points sensibles de

la wilaya. Cette approche vise à empêcher les contrevenants de contourner les dispositifs de contrôle et à exercer une pression constante sur les réseaux informels de circulation des motos en infraction.

Au-delà de son volet répressif, cette opération se veut également préventive. Son efficacité, estiment de nombreux observateurs, dépendra de sa pérennité ainsi que d'une implication accrue de l'ensemble des acteurs concernés. La sensibilisation des jeunes au respect du Code de la route, la régularisation administrative des deux-roues et la responsabilisation des conducteurs constituent, en effet, des leviers indispensables pour enrayer durablement ce phénomène.

À travers cette campagne d'envergure, les pouvoirs publics affichent leur détermination à reprendre le contrôle de l'espace public et à imposer le respect de la loi. Les premiers résultats, matérialisés par les nombreuses saisies de motos et les interpellations effectuées lors des opérations de contrôle, traduisent déjà les effets de cette mobilisation. Le véritable enjeu demeure désormais d'inscrire cette dynamique dans la durée afin de restaurer durablement la sécurité routière, de préserver la quiétude des quartiers et de mettre un terme à une anarchie qui empoisonne le quotidien des Oranais depuis plusieurs années.

TLEMCEN

Ultimes préparatifs pour le Nouvel An amazigh et le Prix présidentiel

O.DEGUI

La ville de Tlemcen, ancienne capitale des Zianides, s'apprête à vivre un événement national d'envergure. Elle accueillera, du 10 au 12 janvier 2027, les célébrations officielles du Nouvel An amazigh 2977, ainsi que la septième édition du Prix du Président de la République pour la littérature et la langue amazighes. Ce double rendez-vous culturel, placé sous le slogan « Janvier... Une mémoire qui unit et une nation qui rassemble », illustre la volonté des pouvoirs publics de promouvoir la richesse et la diversité du patrimoine national.

En prélude à cet événement, une séance de travail cruciale s'est tenue au siège de la wilaya, présidée par M. Youcef Bechlaoui, Wali de Tlemcen, en présence de M. Si El Hachemi Assad, secrétaire général du Haut-Commissariat aux Affaires amazighes (HCA), et de M. Mourad Meghachou, recteur de l'Université de Tlem-



cen. Les directeurs des départements ministériels concernés ont également participé à cette réunion consacrée aux préparatifs logistiques et programmatiques de cette double manifestation. Dans son allocution, M. Bechlaoui a tenu à saluer la confiance accordée à sa wilaya par la plus haute autorité du pays. Il a insisté sur la nécessité de mobiliser l'ensemble des services locaux et d'allouer toutes les ressources requises pour garantir le succès de cette édition, réaffirmant

que ce choix témoigne de l'importance stratégique que l'État accorde à la langue amazighe, « atout national et pilier de notre identité ». M. Si El Hachemi Assad a, pour sa part, détaillé le plan d'action retenu. Il a passé en revue le programme préliminaire qui mêlera activités scientifiques, culturelles et artistiques, avant d'évoquer les mécanismes de coordination entre les différents acteurs. Un débat constructif a permis de recueillir les observations des participants, à l'issue duquel le

Wali a donné des directives précises pour une mise en œuvre rapide et efficiente du plan, dans le respect d'un calendrier rigoureux.

Interrogé en marge de la réunion, le secrétaire général du HCA a souligné que le choix de Tlemcen par le Président de la République n'est pas anodin : « Cette ville, à la croisée des civilisations, possède une profondeur historique et culturelle qui en fait le cadre idéal pour ces festivités ». Il a également indiqué que le programme, prévu sur trois jours, comprendra un forum scientifique, un défilé populaire, un marché traditionnel de janvier, ainsi que des activités éducatives destinées aux écoliers et des animations dans les communes de la wilaya. Par ailleurs, la septième édition du Prix du Président de la République verra une large participation d'universitaires, de chercheurs et de personnalités culturelles, contribuant ainsi à l'effort de valorisation de la langue et de la culture amazighes.

FEUX DE FORÊTS

Les dégâts des incendies en cours d'évaluation

I. Yacine

Le dossier des incendies ayant touché les forêts et les terres agricoles de la wilaya de Mascara entre dans une nouvelle phase avec le lancement sur le terrain du recensement des dégâts. Les commissions chargées de l'opération ont commencé leurs interventions dans les communes affectées afin d'établir une évaluation aussi précise que possible des pertes. Cette étape doit servir de base à l'examen des dossiers des sinistrés et à la préparation des listes ouvrant droit à une éventuelle indemnisation. Le travail engagé ne concerne pas uniquement les superficies forestières brûlées. Les pertes agricoles et les biens privés touchés par les incendies doivent également être recensés. Sur le terrain, les équipes sont appelées à relever la nature des dommages, leur étendue et, lorsque cela est possible, leur valeur, afin d'éviter une évaluation basée uniquement sur les premières estimations établies au lendemain des sinistres. La question a été au centre d'une réunion tenue dimanche 2 août au siège de la wilaya. L'objectif était de faire le point sur l'avancement du recensement et sur les premières mesures de prise en charge des personnes affectées. Les représentants des communes et des daïras travaillent avec les services des forêts, de la Protection civile et les différents services techniques concernés. Cette organisation doit permettre de confronter les données recueillies et de vérifier les informations avant leur validation. L'enjeu dépasse donc le simple établissement d'un bilan des surfaces détruites. Une fois les dommages identifiés, il faudra examiner les dossiers individuels, vérifier les pertes déclarées et arrêter les listes des bénéficiaires des mesures d'indemnisation. Le délai de cette opération dépendra en grande partie de la qualité des données recueillies sur le terrain. D'où la nécessité de concilier rapidité et vérification, notamment dans les zones où les dégâts sont importants ou difficiles à évaluer. Sur le terrain, le recensement peut s'avérer complexe. Un incendie peut avoir affecté simultanément des espaces forestiers, des cultures, des arbres fruitiers, des équipements agricoles ou des propriétés privées. Chaque type de perte nécessite une appréciation différente. Dans certains cas, une expertise ou une constatation technique est nécessaire avant de pouvoir déterminer avec précision l'ampleur du préjudice. En parallèle, les mesures de prévention restent maintenues dans les secteurs exposés au risque d'incendie. La hausse des températures impose une surveillance accrue des zones sensibles, ainsi qu'une poursuite des actions de sensibilisation auprès des citoyens. L'objectif est d'éviter que de nouveaux départs de feu viennent alourdir un bilan qui reste encore en cours d'établissement. Pour les sinistrés, la prochaine étape sera donc déterminante. L'enjeu est désormais de transformer les constats effectués sur le terrain en données vérifiables, puis en dossiers traités dans des délais raisonnables. La fiabilité du recensement constituera à ce titre le premier indicateur de la suite qui sera donnée au dossier. Après l'intervention des secours et la maîtrise des incendies, une autre réalité apparaît désormais, celle du coût des dégâts. À Mascara, ce sont les chiffres issus du terrain, les listes des personnes concernées et le traitement des dossiers qui permettront de mesurer réellement l'ampleur du sinistre et les réponses qui lui seront apportées.

LUTTE ANTIDROGUE

Saisie de 1 268 gélules de prégabaline et de près de 2 kg de cannabis

O.DEGUI

Les services de la Sûreté nationale de Tlemcen ont mené deux opérations coup sur coup dans le cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants, aboutissant à l'arrestation de cinq individus et à la saisie de quantités importantes de produits illicites.

Selon un bilan communiqué par la direction locale de la police judiciaire, les forces de l'ordre ont intercepté, au cours de la semaine écoulée, un réseau criminel actif dans le trafic de substances psychotropes. Les investigations, menées à partir de renseigne-

ments confirmés par l'unité antidrogue, ont permis d'identifier les suspects et leurs lieux de résidence. Des perquisitions, réalisées en coordination avec le parquet territorial compétent, ont conduit à la découverte d'un arsenal de produits stupéfiants, dont 1 268 gélules de prégabaline, un psychotrope très prisé sur le marché illégal, et près de 1,5 kg de cannabis transformé. Une somme d'argent de 607 millions de centimes, provenant présumément de ces activités, a également été saisie. Les cinq suspects, interpellés et déférés devant la justice, ont été présentés au procureur de la République territorialement compétent pour répondre de leurs actes.

MASCARA

400 jeunes profitent de séjours balnéaires sur la côte tlemcénienne

R.M

La direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) de la wilaya de Mascara a lancé, ce lundi, une série de séjours de détente au bord de la mer destinés à 400 jeunes âgés de 17 à 22 ans. Financée par le Fonds de wilaya pour la promotion des initiatives de la jeunesse, cette opération s'inscrit dans le programme « Camp de jeunes ».

Le premier contingent, composé de 100 jeunes, a pris la direction de la plage de Marsa Ben M'hidi, dans la wilaya de Tlemcen, où ils seront hébergés dans des centres de vacances relevant du ministère de la Jeunesse. Chaque session, d'une

durée de cinq jours, se poursuivra jusqu'au début du mois de septembre. Au-delà des activités balnéaires, les bénéficiaires participeront à des ateliers culturels, artistiques et touristiques, encadrés par des animateurs des établissements de jeunesse de Mascara, en collaboration avec la Ligue de wilaya des activités de plein air. La DJS a par ailleurs annoncé l'organisation prochaine d'un autre séjour similaire sur une plage de l'Ouest algérien, cette fois destiné aux membres des associations de jeunes ayant brillé lors des manifestations culturelles et artistiques organisées par la direction en wilaya de Mascara.



M'SILA

Près de 165 millions DA pour la réhabilitation de plusieurs artères urbaines

K.M

Des travaux d'aménagement et de réhabilitation de plusieurs routes stratégiques de la ville de M'sila ont été officiellement lancés, a annoncé lundi le chef de daïra, M. Aymen Guidoumi.

Ces projets, financés dans le cadre du programme d'appui au développement socio-économique des communes, portent sur l'entretien et la rénovation du revêtement de plusieurs axes né-

vralgiques. Il s'agit notamment des voies jouxtant la mosquée Ennasr, le marché couvert et le siège de la première sûreté urbaine, ainsi que de la route reliant la RN-60 au siège de la direction de l'éducation. Une enveloppe de plus de 85 millions de dinars a été allouée à ces opérations. Par ailleurs, deux autres projets viennent compléter ce programme. Le premier concerne l'entretien de la double voie reliant le rond-point situé à proximité du tribunal administratif à la double voie d'El Amayer, sur une distance de 1,4 km, pour un

montant de 39 millions de dinars.

Le second, d'un coût de 41 millions de dinars inscrit au titre du budget de wilaya 2026, porte sur la réhabilitation de la route d'El Amayer en direction du pôle urbain, sur un linéaire d'un kilomètre.

Ces chantiers, qui s'inscrivent dans une dynamique d'amélioration du cadre de vie et de fluidification du trafic urbain, devraient significativement renforcer l'accessibilité et le confort des usagers dans la capitale du Hodna.

DJELFA

Une journée d'information sur l'affiliation volontaire des Algériens de l'étranger à la CNR

S.Y

L'agence locale de la Caisse nationale des retraites (CNR) de la wilaya de Djelfa a organisé, lundi, une journée d'information dédiée à l'affiliation volontaire des membres de la communauté nationale établis à l'étranger, dans le cadre des facilités mises en place par les pouvoirs publics.

Cette initiative, menée en partenariat avec la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), s'inscrit dans une cam-

pagne de sensibilisation plus large destinée aux ressortissants algériens résidant hors des frontières nationales et présents en Algérie durant la saison estivale. L'objectif est de les informer sur les modalités d'affiliation à distance au régime national de retraite via une plateforme électronique sécurisée. « La numérisation du dispositif permet désormais d'effectuer rapidement et en toute sécurité les démarches d'affiliation, sans avoir à se déplacer, garantissant ainsi le droit à la retraite dans le cadre du système national de sécurité sociale », a expliqué le directeur de l'agence

locale de la CNR, M. Mohamed Salah Adjadji. Cette journée d'information, qui s'inscrit dans une campagne lancée le 20 juillet et se poursuivra jusqu'au 20 août, a permis de présenter en détail la plateforme numérique offrant aux membres de la communauté à l'étranger un accès simplifié à leurs droits sociaux. La rencontre a réuni plusieurs partenaires institutionnels et administratifs en lien direct avec la communauté nationale à l'étranger, afin de mieux faire connaître les nouvelles procédures leur permettant de bénéficier de leurs droits à la retraite.

ILLIZI

Plus de 1,3 milliard DA pour renforcer l'alimentation en eau potable

O.S

Une enveloppe de plus de 1,34 milliard de dinars a été allouée au secteur de l'hydraulique de la wilaya d'Illizi au titre de l'exercice 2026 pour la réalisation de six opérations de développement destinées à améliorer significativement le service public, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de l'hydraulique (DH).

Ces projets, retenus dans le cadre du programme sectoriel visant à renforcer l'alimentation en eau potable et à consolider les réseaux d'assainissement des communes de la wilaya, prévoient notamment la construction d'un château d'eau d'une capacité de 1.000 m³ pour alimenter le quartier d'Ain-El-Korse, dans la commune d'Illizi. Ils comprennent également la réalisation,

l'équipement et l'électrification de forages totalisant une profondeur cumulée de 2.000 mètres, a détaillé le directeur de l'hydraulique, M. Lamine Farfari.

Le programme intègre par ailleurs la construction d'un château d'eau de 500 m³ destiné à alimenter la localité de Merksen (commune de Debdeb), sur un linéaire de 2,5 km, ainsi que la réalisation d'un réseau d'adduction d'eau potable devant desservir, sur près de 9 km, les localités de Timeroualine et Merksen, ainsi que la ville de Debdeb. S'ajoutent à ces opérations la réalisation d'un château d'eau aérien d'une capacité de 1.000 m³ à In-Amenas, l'extension d'une dizaine de kilomètres du réseau d'assainissement et le renforcement de la station de relevage du quartier Ain-El-Korse, dans la commune



d'Illizi. Selon les responsables du secteur, ces projets, qui répondent aux préoccupations exprimées par la population locale, devraient contribuer substantiellement au

renforcement des installations, à l'amélioration de la dotation en eau potable et à la modernisation du réseau d'assainissement dans cette wilaya du Grand Sud algérien.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Campagne d'affiliation à la CNR pour les expatriés

B.S

La Caisse nationale des retraites (CNR) et la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) ont lancé lundi à Bordj Bou Arreridj une campagne d'information destinée aux Algériens de l'étranger sur le dispositif d'affiliation volontaire au régime de retraite.

Ce dispositif, instauré par le décret exécutif 22-351 du 18 octobre 2022, permet aux ressortissants algériens exerçant une activité profession-

nelle à l'étranger de bénéficier de la retraite et de la couverture sociale, a expliqué la cheffe de la cellule de communication de la CNR, Mme Ryma Rahmani. Pour être éligible, le demandeur doit être de nationalité algérienne, âgé de moins de 55 ans, immatriculé auprès des consulats et exercer une activité professionnelle sans être déjà assujéti au régime algérien. L'affilié peut prétendre à une pension de retraite, ainsi qu'à l'assurance maladie et maternité. En cas de décès, ses ayants droit bénéficient d'une retraite de réversion. Le taux de cotisation est fixé à 31,25 % du

salaire déclaré, a précisé M. Kadour Fendi, responsable de la communication à la CNAS. Le droit à la retraite est ouvert après 15 ans de cotisations, calculé sur la moyenne des dix dernières années. Les cotisations sont versées trimestriellement par virement bancaire, carte de paiement ou en espèces. L'affiliation s'effectue exclusivement en ligne via une plateforme dédiée, après dépôt des pièces justificatives (carte consulaire, acte de naissance, passeport, justificatif d'activité). Le dossier est ensuite examiné et une décision notifiée au demandeur.

OUARGLA

Réhabilitation des marchés de proximité

L.M

Les autorités locales d'Ouargla ont engagé d'importants travaux d'aménagement et de réhabilitation des marchés publics de proximité dans l'optique de dynamiser l'activité commerciale et de préserver le pouvoir d'achat des citoyens, a-t-on appris lundi des services de la wilaya.

Ces espaces commerciaux, dont la rénovation figurait parmi les priorités examinées lors d'une réunion présidée par le wali, M. Abdelghani Filali, s'inscrivent dans une stratégie globale visant à structurer les activités commerciales et à rapprocher les services des consommateurs.

Le chef de l'exécutif local a insisté sur la nécessité d'assurer la faisabilité technique et financière des opérations, tout en menant des campagnes concomitantes de lutte contre le commerce informel et de réorganisation des marchands ambulants dans des espaces dédiés, afin de mettre un terme au phénomène d'étalement anarchique.

Ces opérations visent à redonner tout leur lustre à ces infrastructures de proximité par leur équipement en voiries et réseaux divers (eau, électricité), dans le souci de réunir des conditions de salubrité optimales pour les pratiques commerciales et la satisfaction des citoyens.

Les efforts seront renforcés par l'intensification des campagnes de contrôle menées par les équipes de la direction du commerce, chargées de la surveillance des prix et de la lutte contre toute forme de spéculation ou de monopole.

Dans ce cadre, une opération d'aménagement d'envergure du marché quotidien du vieux Ksar vient d'être lancée, portant notamment sur la restauration des installations et des emplacements d'exposition, l'aménagement des voies d'accès, ainsi que le ravalement et l'embellissement des façades et vitrines des échoppes.

Par ailleurs, le marché hebdomadaire « Souk Essebt » a bénéficié d'une ambitieuse opération de réhabilitation et d'équipement en divers réseaux, en vue de réunir les meilleures conditions d'accueil et d'activité pour sa prochaine réouverture.

LES ÉTUDIANTS ALGÉRIENS SE DISTINGUENT EN BULGARIE

Tebboune félicite les lauréats

R. N

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a félicité les étudiants de l'Ecole nationale supérieure de mathématiques (ENSM), lauréats de la Compétition internationale de mathématiques (IMC 2026), organisée en Bulgarie.

"Une nouvelle participation internationale très honorable, qui mérite toutes les félicitations et tous les encouragements pour nos étudiants de l'Ecole nationale supérieure de mathématiques", a écrit le président de la République sur son compte sur les réseaux sociaux.

"Toutes nos félicitations à Chem-seddine Abdelali Derrache, Mohamed Amir Benmelouka et Haytham Idriss Ait Hamadouche, qui ont décroché les première et troisième places parmi les participants de 130 universités et 48



pays à la Compétition internationale de mathématiques (IMC 2026), organisée en Bulgarie", a ajouté le président de la République. "C'est ainsi que nous

voulons vous voir, toujours au sommet de l'excellence et du succès", a conclu le président de la République son message de félicitations.

ACCIDENT D'AUTOBUS À BOUMERDÈS

Tebboune reçoit les condoléances du prince héritier de l'Arabie saoudite

R. N

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu un message de condoléances de son frère, le prince héritier et président du Conseil des ministres du Royaume d'Arabie saoudite, pays frère, son Altesse royale Mohammed ben Salmane ben Abdelaziz Al-Saoud, suite à l'accident d'autobus survenu dans la wilaya de Boumerdès.

Dans son message, le Prince héritier

du Royaume d'Arabie saoudite a "présenté au président de la République, ainsi qu'aux familles des victimes, ses sincères condoléances, et exprimé sa profonde compassion, priant Allah Tout-Puissant d'accorder Sa sainte miséricorde aux défunts et un prompt rétablissement aux blessés". Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a aussi reçu un message de condoléances de son frère, le Serviteur des deux Lieux Saints de l'Islam, Salmane ben Abdelaziz Al-Saoud,

roi du Royaume d'Arabie saoudite, pays frère, suite à l'accident d'autobus survenu dans la wilaya de Boumerdès. Dans son message, le Serviteur des deux Lieux Saints de l'Islam a "présenté ses sincères condoléances et exprimé ses profonds sentiments de compassion, priant Allah Tout-Puissant d'entourer les défunts de Sa sainte miséricorde, d'accorder un prompt rétablissement aux blessés et de préserver le peuple algérien de tout malheur et de tout mal".

ACCIDENT À TIMIMOUN

Le ministre de la Santé au chevet des blessés



Le ministre de la Santé s'enquiert de l'état des blessés du terrible accident de la route dans la wilaya de Timimoun et réaffirme la garantie d'une prise en charge optimale des blessés.

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, est arrivé, lundi dans la wilaya de Timimoun, afin de s'enquérir de l'état de santé des blessés de l'accident de la route survenu dans la wilaya, indique un communiqué du ministère.

Sur instructions du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre de la Santé s'est rendu, lundi dans la wilaya de Timimoun, pour s'enquérir sur le terrain des conditions de prise en charge des blessés du tragique accident de la route survenu sur la Route nationale n° 51, dans la commune et la daïra de Timimoun, suite à une collision entre un bus de transport de voyageurs et

un camion.

Ait Messaoudene a souligné, dans ce contexte, que cette visite intervient en application des instructions du Président de la République, qui accorde une attention particulière au suivi de tels accidents tragiques et veille à mobiliser tous les moyens humains et matériels nécessaires pour garantir une prise en charge optimale des blessés.

L'accident a causé la mort de 4 personnes et a fait 43 blessés à des degrés divers de gravité. Ait Messaoudene s'est rendu à l'Établissement public hospitalier (EPH) « Chahid El Hachemi Ahmed », qui a accueilli les blessés. Il s'est ainsi enquis des conditions de leur prise en charge médicale, a constaté la disponibilité des équipes médicales et paramédicales, et a écouté des explications concernant leur état de santé ainsi que les

mesures thérapeutiques prises pour garantir les meilleurs niveaux de soins médicaux. Il a également présenté ses condoléances et sa profonde sympathie aux familles des victimes. Le ministre a, par la même occasion, salué les efforts considérables déployés par les services de la Protection civile, les équipes médicales, ainsi que les différents corps intervenants dans les opérations de secours, d'évacuation et de prise en charge des blessés. En marge de sa visite, Ait Messaoudene a effectué une tournée d'inspection à travers les différents services de l'EPH « Chahid El Hachemi Ahmed ». Il s'est enquis des conditions de travail et du niveau des services de santé dispensés, et a écouté les préoccupations des équipes médicales, paramédicales et administratives, ainsi que des responsables de l'établissement.

Il a émis, à cette occasion, une série d'instructions visant à améliorer les conditions de prise en charge des citoyens ainsi que les conditions de travail des employés, insistant sur la nécessité d'entamer les travaux de réfection et de réhabilitation des structures de l'établissement hospitalier. Cela permettra de garantir l'amélioration de l'infrastructure, d'aménager les espaces de travail et d'accueil, et de se répercuter positivement sur la qualité des services de santé offerts aux citoyens.

COOPÉRATION

Ait Messaoudene reçoit l'ambassadeur chinois et la représentante de l'UNICEF

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a reçu, au siège du ministère, l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, Dong Guangli et la représentante adjointe du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) en Algérie, Eva Millas, a indiqué, lundi, un communiqué du ministère.

La rencontre qui a eu lieu, dimanche, en présence de cadres de l'administration centrale, s'inscrit dans le cadre du "renforcement de la coopération tripartite entre le ministère de la Santé, la République populaire de Chine et l'UNICEF, en vue de soutenir les efforts de développement du système national de santé, en adéquation avec les priorités de la stratégie de santé en Algérie", souligne le communiqué.

A l'entame de la rencontre, l'ambassadeur chinois et la représentante adjointe de l'UNICEF ont présenté "leurs sincères condoléances et exprimé leur compassion suite au tragique accident de la route survenu dans la wilaya de Boumerdès", exprimant "leur solidarité avec le Gouvernement et le peuple algériens et souhaitant un prompt rétablissement aux blessés".

A cette occasion, M. Ait Messaoudene s'est félicité des "relations historiques solides unissant l'Algérie et la République populaire de Chine", affirmant que cette coopération "constitue un modèle réussi dans le domaine de la santé, notamment à travers les missions médicales et scientifiques chinoises qui ont contribué, des décennies durant, à soutenir le système national de santé, en plus des programmes de formation et d'échange d'expertises".

Le ministre a également salué "le rôle de l'UNICEF, en tant que partenaire clé de l'Algérie, à travers son accompagnement des programmes nationaux, visant à renforcer la santé de la mère et de l'enfant et à soutenir la prévention".

De son côté, l'ambassadeur chinois a passé en revue "les volets de coopération établis entre les deux pays", affirmant que la 29e mission médicale chinoise a entamé son travail en Algérie et qu'elle contribuera au soutien des équipes médicales algériennes dans nombre de wilayas, "concrétisant ainsi la profondeur des relations d'amitié, de solidarité et de partenariat stratégique entre les deux pays".

De son côté, Mme Millas a mis en avant "l'engagement de l'organisation à continuer d'accompagner l'Algérie dans la mise en œuvre de ses priorités sanitaires", soulignant "sa disposition à mobiliser son expertise et son soutien technique, notamment dans les domaines de la numérisation et de la modernisation du système de santé, ainsi que le renforcement de la santé mère et enfant, contribuant ainsi à l'amélioration de l'efficacité du système algérien".

Lors de cette rencontre, M. Ait Messaoudene a passé en revue les priorités de la stratégie nationale de santé, appelant à "orienter la coopération vers les domaines prioritaires, notamment la santé mère et enfant, la couverture sanitaire de proximité, la prévention et la lutte contre les maladies non transmissibles, au premier rang desquelles figurent le diabète et l'hypertension artérielle, ainsi que le développement des services de santé scolaire, outre le renforcement de la gynécologie-obstétrique, la numérisation du secteur de la santé, le développement des systèmes numériques et l'appui à la maintenance des équipements et matériels médicaux afin de garantir la continuité et la qualité des services de santé".

La rencontre a également constitué une occasion pour échanger les vues sur "les perspectives de la coopération future", où les parties ont convenu d'"établir un partenariat stratégique durable, fondé sur la définition de priorités communes et la mise en place de mécanismes techniques pour le suivi de la mise en œuvre des programmes et projets ainsi que l'évaluation périodique de leurs résultats, garantissant ainsi un impact concret qui se reflète positivement sur la santé des citoyens et la qualité des prestations sanitaires".

Les parties ont réitéré, en outre, "leur engagement à renforcer la coopération tripartite, à intensifier la coordination et l'action commune au service des objectifs de développement sanitaire, et à consacrer les relations d'amitié et de confiance qui lient l'Algérie à la République populaire de Chine et à l'UNICEF, en vue de réaliser des résultats concrets et durables au profit du citoyen et de contribuer à la promotion du système national de santé", conclut le communiqué.

SAYOUD À ROME

L'Algérie, un partenaire reconnu pour son efficacité sécuritaire



Wassila. B

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a tenu, hier à Rome, une séance de travail avec son homologue italien, M. Matteo Piantedosi, dans le cadre de la visite de travail qu'il effectue en République italienne, indique un communiqué du ministère.

A l'entame de la rencontre, M. Sayoud a salué "la volonté des dirigeants des deux pays de hisser les relations algéro-italiennes à des perspectives prometteuses", souli-

gnant que "cette dynamique positive constitue une motivation pour poursuivre l'élargissement des domaines de coopération bilatérale et le renforcement du partenariat stratégique entre les deux pays".

La question de la migration irrégulière a également constitué l'un des principaux axes des entretiens, "la partie italienne ayant salué les efforts déployés par l'Etat algérien pour lutter contre ce phénomène", note le communiqué.

A cette occasion, M. Piantedosi a salué "l'approche globale et équilibrée qui conjugue la dimension humaine du phéno-

mène, les défis sécuritaires qui y sont liés, ainsi que la dimension du développement en rapport avec la question migratoire en Afrique".

Il a également salué les résultats obtenus dans la lutte contre les réseaux de trafic de migrants et de traite des êtres humains, exprimant "la satisfaction de l'Italie quant au niveau de coopération existant avec l'Algérie dans ce domaine".

Les deux ministres ont échangé leurs vues sur "les moyens de renforcer la coordination sécuritaire et d'intensifier la coopération opérationnelle entre les services compétents des deux pays, afin de réduire la migration irrégulière et de démanteler les réseaux criminels transfrontaliers". Au terme de la rencontre, les deux parties sont convenues de "poursuivre l'élargissement des domaines de coopération bilatérale, notamment dans les domaines de la coopération policière, de la formation, de l'échange d'expertises et du développement des mécanismes d'action commune, de manière à renforcer le partenariat stratégique entre l'Algérie et l'Italie au mieux des intérêts communs des deux pays", conclut la même source.

LUTTE ANTI-DROGUE

Lancement de 4 enquêtes nationales

Dans la lutte anti-drogue, l'ONCDT et l'INSP signent une convention-cadre lundi à Alger pour effectuer 4 enquêtes nationales.

L'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONCDT) et l'Institut national de santé publique (INSP) scellent lundi une alliance scientifique inédite pour endiguer la propagation des stupéfiants. Cette synergie institutionnelle s'est matérialisée par le lancement de 4 vastes enquêtes épidémiologiques destinées à cartographier avec précision la consommation sur l'ensemble du territoire algérien. Le directeur général de l'ONCDT, le docteur Tarek



Kour, supervise la signature d'une convention-cadre de coopération avec son homologue de l'INSP, le professeur Bouamra Abderrezak. Au-delà de ce pacte fondateur, 4 accords spécifiques sont paraphés pour

engager immédiatement des études de terrain ciblées.

Ces investigations porteront sur la prévalence de la toxicomanie en milieu général, scolaire et universitaire, ainsi que sur une analyse approfondie des

décès consécutifs à des surdoses. L'objectif de ces enquêtes nationales est double: dresser une cartographie géographique rigoureuse de la dissémination des substances illicites et instaurer un cadre de collaboration technique pérenne.

Cette coopération couvrira désormais la prévention, la surveillance épidémiologique, la recherche, la formation et le partage de renseignements. Une démarche structurante qui vient directement appuyer le déploiement de la stratégie nationale de lutte contre les drogues et les psychotropes, plaçant la donnée scientifique au cœur de l'action publique.

APN

Boufedeche accueille des enfants de la diaspora et d'Adrar

La présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mme Khalida Boufedeche, a accueilli, lundi, une délégation composée d'enfants de la communauté nationale établie à l'étranger et de la wilaya d'Adrar, séjournant respectivement dans les centres de vacances et de loisirs d'Aïn Taya et de Staoueli, indique un communiqué de l'Assemblée.

Lors de cette rencontre, tenue au siège de l'APN, les enfants ont pris connaissance de

l'engagement des institutions de l'Etat à les accompagner et à renforcer leur contribution au processus d'édification de l'Algérie victorieuse. A l'issue de cette rencontre, la délégation, composée de 120 enfants de la communauté nationale établie à l'étranger et d'enfants de la wilaya d'Adrar, a visité les différentes structures de l'APN, où des explications ont été fournies sur ses missions constitutionnelles, législatives et de contrôle, précise la même source.

Les enfants ont ainsi pu découvrir les

mécanismes de fonctionnement de l'institution législative et son rôle dans la consolidation de la pratique démocratique et au service du citoyen, ajoute le communiqué.

A noter que la rencontre s'est déroulée en présence du président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté nationale à l'étranger, M. Ali Djellouli, et des députés représentant la communauté nationale à l'étranger, Mehdi Houhou, Fares Rahmani, Djelloul Beddar et Ismail Blila.

CONCOURS D'ACCÈS À LA FORMATION CAPA L'épreuve orale aura lieu les 9 et 10 septembre

Le ministère de la Justice a indiqué, lundi dans un communiqué, que l'épreuve orale du concours national d'accès à la formation pour l'obtention du Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA) aura lieu les 9 et 10 septembre prochain à la Faculté de droit de Saïd Hamdine (Université d'Alger 1).

Dans ce cadre, le ministère de la Justice-Commission centrale du concours national d'accès à la formation pour l'obtention du CAPA, a annoncé les résultats des épreuves écrites du concours national (session d'avril 2026), en prévision de l'épreuve orale qui aura lieu les 9 et 10 septembre 2026 à la Faculté de droit de Saïd Hamdine (Université d'Alger 1).

"L'épreuve orale de ce concours se déroulera selon l'ordre chronologique sur la liste des admis. Ainsi, les candidats admis aux épreuves écrites du numéro 1 au numéro 835 passeront l'épreuve orale durant la matinée du 9 septembre, à partir de 08h00, tandis que les admis numérotés de 836 à 1.670 la passeront l'après-midi, à partir de 13h00", lit-on dans le communiqué.

Le lendemain, "les candidats admis du numéro 1.671 au numéro 2.171 passeront l'épreuve orale durant la matinée, à partir de 08h00, tandis que ceux numérotés de 2172 à 2675 la passeront l'après-midi, à partir de 13h00".

"Est déclaré admis au concours, après avoir passé les épreuves écrites et orale, tout candidat ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20", a souligné la même source, précisant que "les candidats recalés peuvent consulter leurs notes ainsi que la moyenne obtenue dans les cinq épreuves écrites via le site web de l'Ecole de formation des avocats (<http://efadz.com/capa2026>), en saisissant leur nom, prénom et date de naissance dans les cases prévues à cet effet".

JUSTICE

Le bâtonnier

Abdellah Hamoud élu président de l'UNOA

Le bâtonnier Abdellah Hamoud a été élu président de l'Union nationale des ordres des avocats (UNOA), lors de l'Assemblée générale électorale tenue au siège de la Cour suprême à El Biar (Alger), indique lundi un communiqué du ministère de la Justice.

A cette occasion, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a félicité le nouveau président de l'UNOA pour "la confiance que ses confrères lui ont accordée en l'élisant à la tête de cette organisation professionnelle", formant le vœu que "Dieu bénisse ses efforts et ceux de ses confrères au service de la profession d'avocat, du renforcement de l'Etat de droit, de la consolidation des fondements de la justice et de l'intérêt supérieur de la patrie".

PROPOS OBSCÈNES CONTRE UNE FILLETTE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX L'auteur de la vidéo écroulé



R. N

La vidéo avait choqué et suscité une grande indignation sur les réseaux sociaux algériens. Un homme a mis en ligne une vidéo dans laquelle il a tenu un discours "moralisateur et violent" « en s'attaquant à la tenue vestimentaire, qu'il a jugée » indécente",

d'une fillette de 8 ans. La justice s'est saisie de l'affaire.

À entendre les nombreuses réactions suscitées, ce qui a le plus choqué dans la vidéo, c'est le fait que l'individu en question a tenu des propos obscènes contre une fillette. L'auteur de la vidéo, le dénommé Sayoud Anouar, a fini par être arrêté et présenté ce lundi 3 août devant le

tribunal de Boufarik (Blida).

"Une publication contenant un langage extrémiste et offensant qui viole la décence et la moralité publiques, et qui est discriminatoire et incite à la haine contre les enfants en raison de leurs vêtements, a été détectée", indique un communiqué du parquet de la République près le tribunal de Boufarik diffusé hier.

L'enquête préliminaire, poursuit la même source, a permis d'identifier le suspect, portant les initiales S. A, qui a été présenté devant la justice ce lundi 3 août et poursuivi pour "des infractions flagrantes de discrimination et d'atteinte à la vie privée de l'enfant par des publications susceptibles de lui nuire" et ce, conformément aux articles 2 et 31 de la loi relative à la prévention et à la lutte contre la discrimination et les discours de haine, et à l'article 140 de la loi relative à la protection de l'enfant.

Le mis en cause a été placé en détention provisoire en attendant son procès prévu mercredi 5 août, conclut le communiqué.

PREMIER NUMÉRO DE LA REVUE "INVESTMENT DZ" DE L'AAPI Zoom sur le développement de la sous-traitance en Algérie

Le premier numéro de la revue semestrielle "Investment LDZ", publiée par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) dans sa version numérique en langues arabe et anglaise, a consacré un dossier spécial à la sous-traitance industrielle, mettant en lumière l'état et les perspectives de cette activité, considérée comme l'un des piliers de la nouvelle politique industrielle.

Intitulé "La sous-traitance industrielle en Algérie, de la marge de production au cœur de la stratégie de diversification économique", le dossier a abordé le rôle de la sous-traitance industrielle dans l'augmentation du taux d'intégration locale, le développement des chaînes de valeur et le renforcement de la compétitivité de l'industrie nationale, tout en passant en revue les opportunités de développement de la sous-traitance dans les industries mécaniques, plastiques et agroalimentaires.

La revue a également publié des entretiens avec des dirigeants d'entreprises de sous-traitance qui se sont imposées sur le marché national, ainsi qu'un entretien avec le président de la Bourse de sous-traitance et de partenariat de l'Ouest.

Avec plus de 80 pages, ce premier numéro propose des sondages, des études et des analyses spécialisées, portant notamment sur les nouvelles réformes visant à améliorer le climat d'investissement, à travers la présentation des nouveautés du cadre juridique régissant l'investissement, les réformes des guichets uniques, le foncier économique, la numérisation des services et la simplification des procédures, autant de mesures contribuant à renforcer l'accompagnement des investisseurs et à accélérer la concrétisation de leurs projets.

La revue semestrielle a, en outre, consacré des analyses et décryptages de l'actualité économique nationale et internationale, passant en revue les principaux développements économiques liés à l'investissement et offrant des perspectives et éclairages pour aider les investisseurs et opérateurs économiques à anticiper les opportunités et à s'adapter aux mutations économiques. Le numéro revient aussi sur des "success stories" et des expériences d'investissement inspirantes, appuyés par des témoignages d'investisseurs, reflétant l'amélioration du climat des affaires en Algérie et mettant en évidence l'impact des réformes économiques et l'efficacité de l'accompagnement assuré par l'Agence aux investisseurs.

La revue met aussi en avant la contribution des organisations patronales, en tant que partenaire stratégique dans la promotion de l'investissement, le soutien au développement économique, le renforcement du climat d'affaires et l'ancrage de la culture de concertation entre les différents acteurs économiques.



Intitulée "Fenêtre sur les Wilayas", une rubrique a été créée à faire connaître, à chaque numéro, une des wilayas du pays, en mettant en avant ses potentialités économiques, ses avantages concurrentiels, les secteurs prioritaires et les opportunités d'investissement offertes. La revue se veut une tribune médiatique et d'analyse, voire une référence spécialisée, dédiée au suivi de la dynamique d'investissement en Algérie, à la vulgarisation des réformes économiques, à la présentation des opportunités d'investissement, en mettant la lumière sur les expériences réussies et les meilleures pratiques dans le domaine de l'investissement, explique l'AAPI.

Il s'agit, selon l'Agence, de la concrétisation d'une nouvelle étape institutionnelle, reflétant son attachement à "ancrer la culture d'investissement, à fournir une information économique fiable et à renforcer la concertation avec les différents acteurs économiques".

L'objectif de la revue consiste également "à faire connaître les réformes engagées par l'Etat, en application des orientations du président de la République visant à asseoir un climat d'investissement plus transparent, plus attractif et plus compétitif, de nature à soutenir le développement économique durable et à renforcer la place de l'Algérie, en tant que destination d'investissement prometteuse", avec la garantie d'un contenu spécialisé au service des investisseurs, des décideurs, des chercheurs, des médias et des partenaires économiques aussi bien dans le pays qu'à l'étranger.

EDITO

Un nouvel élan économique

Wassila. B

L'Algérie tourne résolument une page décisive de son histoire économique. En orchestrant une coordination inédite entre l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et les trois agences nationales du foncier (industriel, touristique et urbain), le pays donne un signal fort aux investisseurs nationaux et étrangers. Cette synergie, scellée lors d'une réunion de haut niveau présidée par le Directeur général de l'AAPI, ne se limite pas à une simple formalité administrative. Elle incarne une vision stratégique : faire du foncier économique un levier d'accélération, et non plus un frein, pour concrétiser les projets qui façonneront l'Algérie de demain.

L'ambition affichée est la suivante : après l'activation réussie du guichet unique, il s'agit désormais de bâtir une réserve foncière robuste, précise et accessible. En misant sur la numérisation et l'actualisation en temps réel des données via la plateforme dédiée à l'investisseur, l'exécutif répond à une exigence de transparence et d'efficacité. Ainsi, après l'achèvement des procédures liées à l'activation du guichet unique de l'investissement, la prochaine étape consiste à renforcer la réserve foncière de l'Agence afin de répondre à la demande croissante en foncier économique, générée par la dynamique d'investissement que connaît le pays. La promesse d'une information fiable et d'une disponibilité vérifiée des assiettes avant toute attribution est une avancée majeure. Elle rassure les porteurs de projets, qui pourront désormais se projeter sans l'incertitude des retards ou des incompatibilités foncières, gage de crédibilité pour l'ensemble de l'écosystème.

Au-delà de la technique, cette réforme porte une philosophie de gouvernance partagée. L'espace numérique commun reliant l'AAPI et les agences spécialisées permettra un échange fluide et permanent, brisant les silos qui entravaient jusqu'ici la réactivité. Cette mutualisation des données n'est pas un gadget technologique : elle est le socle d'une politique d'orientation du foncier vers des secteurs porteurs, créateurs de valeur ajoutée et d'emplois durables. En liant étroitement gestion foncière et priorités du développement national, l'Algérie s'équipe d'un outil de pilotage économique précis, capable d'ajuster l'offre à la demande réelle du tissu productif.

Enfin, la décision de pérenniser cette coordination institutionnelle à travers des mécanismes d'échange réguliers achève de donner corps à une nouvelle culture de l'investissement. L'engagement conjoint à actualiser sans cesse la réserve nationale et à garantir la disponibilité effective des terrains est une promesse de résultat. En accélérant la concrétisation des projets, cette feuille de route renforce l'attractivité du pays et améliore durablement son climat des affaires. L'Algérie ne se contente plus de proclamer ses potentialités ; elle se dote des moyens concrets de les réaliser, offrant ainsi à ses partenaires économiques un cadre de confiance et de performance.

MIGRATION

Le Makhzen exploite la souffrance de son peuple comme moyen de chantage

Des experts en migration et en relations internationales ont souligné que le Makhzen exploite la crise sociale et la souffrance que vit le peuple marocain au quotidien à des fins politiques, utilisant la vie de ses citoyens pour faire du chantage à l'Espagne.

A cet effet, l'expert en sécurité et spécialiste des questions migratoires, Hassan Kacimi a déclaré à l'APS que les dernières images provenant des frontières entre le Maroc et l'Espagne son choquantes, voire graves, après que le Makhzen ait facilité l'afflux de dizaines de milliers de migrants vers la ville de Ceuta, faisant des dizaines de décès.

L'expert a ajouté que les témoignages des citoyens marocains parmi ceux qui ont été poussés vers Ceuta pour faire pression sur l'Espagne, confirment l'implication de l'armée royale marocaine dans ce grave complot qui a coûté la vie à 72 citoyens marocains, selon un bilan provisoire susceptible de s'alourdir au fur et à mesure de la poursuite des opérations de recherche des disparus, utilisés par le Makhzen pour faire du chantage à l'Europe afin d'obtenir des acquis politiques et financiers.

M. Kacimi a noté que le régime marocain utilise la souffrance de son peuple dans la politique de surenchère, saisissant ainsi la quête de ses citoyens des conditions d'une vie décente à l'autre rive de la Méditerranée pour faire pression sur Madrid, voire sur l'Union européenne (UE) pour atteindre ses objectifs étroits qui vont à l'encontre de la légalité internationale.

L'intervenant a souligné que l'exode collectif du peuple marocain, livré à son sort immédiatement après le discours du souverain marocain, témoigne de l'ampleur de la crise que vit le pays, ajoutant que le Makhzen a toujours planifié avec son allié l'entité sio-



niste, pour ébranler la sécurité et la stabilité de plusieurs pays africains et voilà qu'il tombe dans son propre piège, le monde assistant aujourd'hui à l'effondrement du Royaume du Maroc. Selon lui, les vagues d'émigration massive du Maroc vers l'Espagne constituent une conséquence inévitable de l'échec des politiques du Makhzen et de la dégradation des services dans l'ensemble des secteurs vitaux, le régime ayant échoué à satisfaire les besoins les plus élémentaires de la population, soulignant la propagation rapide de la pauvreté dans toutes les régions du Royaume, ainsi que la hausse du chômage et la faiblesse du développement.

M. Kacimi a, en outre, mis en garde contre un scénario "dangereux" visant à vider le Royaume de sa population pour la remplacer par des colons sionistes, s'appuyant sur l'ar-

rivée croissante de ces derniers au Maroc ces derniers temps et sur les nombreux avantages qui leur sont accordés, alors que les habitations de citoyens marocains sont détruites et leurs occupants déplacés.

Il a conclu en affirmant que l'Espagne connaît parfaitement les méthodes du Maroc, qui utilise la carte migratoire comme moyen de pression sur Madrid et sur l'UE, notamment dans des dossiers tels que la question du Sahara occidental, ajoutant que Madrid est pleinement conscient de ces risques et plaide aujourd'hui pour la mise en œuvre de solutions conformes aux résolutions des Nations unies et du Conseil de sécurité.

la souffrance humaine à la sol de d'agendas politiques

De son côté, le professeur de sciences politiques et de relations internationales, Idris

Attia, a estimé que le Maroc a transformé la migration en un instrument de chantage politique, le citoyen marocain étant devenu un élément de l'équation de pression exercée sur l'Espagne et sur l'UE, notamment lorsqu'il s'agit d'obtenir un soutien à la position marocaine sur la question du Sahara occidental.

Le Makhzen sait que l'Espagne constitue le maillon le plus sensible du système européen face à la migration, en raison de sa position géographique, et que tout afflux massif de migrants engendre une pression politique et sécuritaire sur le gouvernement espagnol, avec des répercussions directes sur l'UE, d'où l'instrumentalisation, par le Makhzen de ce dossier dans sa politique de chantage, a-t-il fait observer.

Il a indiqué que l'intensification de la pression migratoire sur la ville de Ceuta pourrait amener l'Espagne à revoir sa politique à l'égard du Maroc, notamment en ce qui concerne les questions liées à la migration que le Makhzen exploite désormais à des fins de pression et de chantage.

GRÈCE Un incendie de forêt force l'évacuation des habitants de l'île de Céphalonie



Un incendie de forêt sur l'île grecque de Céphalonie a entraîné des évacuations dimanche, les flammes progressant dangereusement près des habitations.

Selon différents médias, cet incendie a contraint les habitants à évacuer leurs domiciles suite à l'approche des flammes, tandis que des avions procédaient à des largages d'eau au-dessus de l'île ionienne.

Le service des pompiers grec a indiqué dans un communiqué que l'incendie s'est propagé dans la région de l'Attique occidentale, près de la capitale Athènes, en direction de zones résidentielles et d'une zone industrielle située à l'extérieur de la ville de Megara.

Près de 500 pompiers et 23 aéronefs ont été mobilisés, mais des vents violents ont poussé les flammes à travers les forêts desséchées, compliquant l'intervention.

Les autorités ont ordonné l'évacuation des habitants de Kandili, Agia Skepi et Toutoli alors que la fumée s'élevait au-dessus des montagnes, tandis que les équipes de pompiers ont exprimé une vive préoccupation concernant la ville côtière de Porto Germeno.

DEUXIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE

Un front commun contre la discrimination visant les musulmans



Les travaux de la deuxième Conférence internationale sur la lutte contre la discrimination à l'égard de l'islam et des musulmans se sont ouverts lundi au siège de la Ligue arabe au Caire, sous le thème : "Les communautés musulmanes en Occident et

leur rôle dans la lutte contre l'islamophobie".

Organisée dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de la première conférence tenue en coopération avec l'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO),

cette rencontre vise à renforcer les efforts régionaux et internationaux de lutte contre les discours de haine et la discrimination religieuse.

Réunis durant deux jours, les participants examineront notamment le rôle des institutions religieuses, éducatives et de la société civile dans la promotion des valeurs de tolérance, de coexistence et d'acceptation de l'autre, ainsi que la contribution des jeunes à la diffusion de la culture du dialogue et du respect mutuel.

La Conférence sera également marquée par la tenue de la première réunion de la plateforme institutionnelle permanente multipartite de lutte contre la discrimination à l'égard de l'islam et des musulmans, destinée à renforcer la coordination entre les institutions régionales et internationales et à traduire les recommandations de la première conférence en initiatives concrètes.

La Ligue arabe a réaffirmé son engagement à poursuivre, avec ses partenaires, les efforts communs pour lutter contre l'islamophobie, promouvoir la culture de la paix, du respect mutuel et du dialogue entre les cultures et les religions.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE OPEN

Les nageuses du CR Belouizdad brillent avec deux records nationaux



Les nageuses du CR Belouizdad, Amal Melih et Jihane Ben Chadli, ont établi deux nouveaux records nationaux lors du Championnat d'Algérie Open de natation, disputé à Oran, a annoncé Algeria Aquatics. Amal Melih s'est illustrée sur

l'épreuve du 50 mètres dos, en améliorant le record national grâce à un chrono de 29.03 secondes, confirmant sa progression et son statut parmi les meilleures spécialistes algériennes de la discipline.

De son côté, sa coéquipière Jihane Ben Chadli a également marqué la compéti-

tion en battant le record d'Algérie du 200 mètres dos, qu'elle a porté à 2 min 19 sec 67/100, à l'issue d'une prestation de haut niveau.

Ces deux performances permettent au CR Belouizdad de réaliser un remarquable doublé dans les épreuves de dos et témoignent du niveau technique affiché par ses nageuses lors de ce rendez-vous national. Algeria Aquatics a salué ces deux nouveaux records nationaux, félicitant Amal Melih, Jihane Ben Chadli ainsi que le CR Belouizdad pour ces performances, tout en leur souhaitant davantage de succès et de nouveaux exploits lors des prochaines échéances nationales et internationales.

Les épreuves du championnat national de natation d'été Open et masters, se poursuivent jusqu'au 4 août à la piscine olympique du Complexe sportif Miloud Hadeff d'Oran, avec la participation de 290 nageurs (189 messieurs et 101 dames) représentant 41 clubs.

TENNIS EN FAUTEUIL

L'Algérienne Toubal à la 43e place mondiale

La joueuse algérienne de tennis en fauteuil roulant, Imene Toubal, a gagné trois places au nouveau classement mondial de l'UNIQUO Wheelchair Tennis Tour, publié lundi par World Tennis (ITF), pour occuper désormais la 43e position avec un total de 361 points, tout en conservant sa deuxième place au classement africain.

Cette nouvelle progression vient récompenser les performances réalisées par la représentante algérienne, lors du tournoi international ITF Wheelchair Tennis Tour WC50 de Miranda de Ebro



(Espagne), disputé du 30 juillet au 2 août, où elle s'est illustrée en remportant un remarquable doublé, en simple et en double.

En finale du tableau de simple, Toubal a signé une belle remontée face à la tête de série N.1, la Belge Luna Gryp, qu'elle a battue en trois sets

(3-6, 7-5, 6-1), après avoir concédé la première manche.

La native de Boumerdes a ensuite confirmé son excellente forme en remportant également le titre du double. Associée à la Belge Luna Gryp, elle s'est imposée en finale face à la paire espagnole composée de Lola Ochoa et Mar'ia Torres en deux sets (6-3, 6-1).

Le tennis en fauteuil roulant est une discipline paralympique régie par World Tennis (ITF). Elle se distingue du tennis traditionnel par la possibilité d'un second rebond de la balle.

LIGUE 1 MOBILIS

L'USM Khenchela officialise l'arrivée d'Almamy Mathew Fall

L'USM Khenchela, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé lundi le recrutement de l'attaquant sénégalais Almamy Mathew Fall, en provenance du club sénégalais de Jaraaf, en prévision de la saison 2026-2027.

Dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux, le club a indiqué que le joueur de 23 ans a paraphé un contrat de deux saisons après l'accomplissement de toutes les formalités administratives, devenant ainsi l'une des nouvelles recrues de l'équipe lors du mercato estival. Ce recrutement s'inscrit dans la stratégie de renforcement de l'effectif menée par la direction du club, sous la conduite de l'entraîneur Bilal Dziri, avec pour objectif de consolider le secteur offensif en vue des échéances de la prochaine saison. La di-

rection de l'USM Khenchela a souhaité la bienvenue à l'attaquant sénégalais, en lui adressant ses vœux de réussite sous les couleurs du club. Fall s'était fait remarquer au Dakar Université Club (DUC) lors de la saison 2023-2024, terminant meilleur buteur de la Ligue 2 sénégalaise avec 16 réalisations. Des performances qui avaient convaincu le Jaraaf de miser sur lui à l'été 2024. Avec le club de la Médina, Almamy Fall a confirmé son potentiel et a participé au sacre du Jaraaf, champion du Sénégal à l'issue de la saison 2024-2025. Fall devient le quatrième joueur africain à rejoindre l'USM Khenchela durant cette période des transferts, après le milieu nigérian Ayobami Junior, l'Ivoirien Issouf Kamara Cheick, arrivé de l'ASEC Mimosas, et le Guinéen Alhas-

sane Camara, en provenance du Hafía FC de Conakry. Dans le cadre de son opération de recrutement estivale, l'USMK a également enregistré les arrivées du gardien Bencheikh Lafgoun, ainsi que d'Imad Boubekeur, Adam Chaïbi, Marouane Ben Zid, Faïk Imrane, Anouar Boukhalfa, Youcef Douar et Sidi Ahmed Mouatallah, tous engagés afin de renforcer l'effectif pour le prochain exercice. Selon le communiqué du club, ces renforts visent à constituer un groupe compétitif, capable de répondre aux ambitions des supporters et de relever les défis de la nouvelle saison. Par ailleurs, l'USM Khenchela devait reprendre le chemin des entraînements ce lundi, après deux jours de repos accordés aux joueurs, conformément au programme de préparation établi par le staff technique.

TRANSFERTS

Mohamed Amine Gharbi s'engage pour trois saisons avec l'USM Alger

L'USM Alger, pensionnaire de la Ligue 1 "Mobilis" de football, a annoncé lundi la signature de l'attaquant Mohamed Amine Gharbi, en provenance de l'Olympique Akbou, pour un contrat de trois saisons, dans le cadre du renforcement de son effectif en prévision de l'exercice 2026-2027.

Agé de 22 ans, Gharbi s'est illustré sous les couleurs de l'Olympique Akbou lors de la saison écoulée, inscrivant quatre buts en 22 apparitions (901 minutes de jeu), dans une bonne saison ce qui suscite l'intérêt de plusieurs clubs avant que l'USM Alger ne parvienne à s'attacher ses services. Originaire de Aïn Oussera (wilaya de Djelfa), le jeune avant-centre de 1,87 m, se distingue par son gabarit athlétique, son pied gauche et sa capacité à évoluer en pointe de l'attaque. Formé à l'Olympique Akbou, il a progressivement gagné sa place au sein de l'équipe première, s'imposant comme l'un des jeunes attaquants prometteurs du championnat national. Avec ce recrutement, la formation algéroise espère renforcer son secteur offensif en misant sur un joueur au potentiel de progression important, conformément à sa politique axée sur la valorisation des jeunes talents capables de s'inscrire dans la durée. Mohamed Amine Gharbi devient ainsi la cinquième recrue estivale de l'USM Alger après le milieu défensif Dirar Ben Saâdallah (Olympique Akbou), le milieu offensif Salah Eddine Bouziani (Paradou AC), le milieu de terrain Abderraouf Benguit (CR Belouizdad) et le gardien Mohamed Idir Hadid (JS Kabylie). Par ailleurs, les Rouge et Noir, dirigés par l'entraîneur sénégalais Lamine Ndiaye, poursuivent depuis une semaine leur premier stage de préparation d'intersaison à Aïn Draham (Tunisie), en vue de la saison 2026-2027.

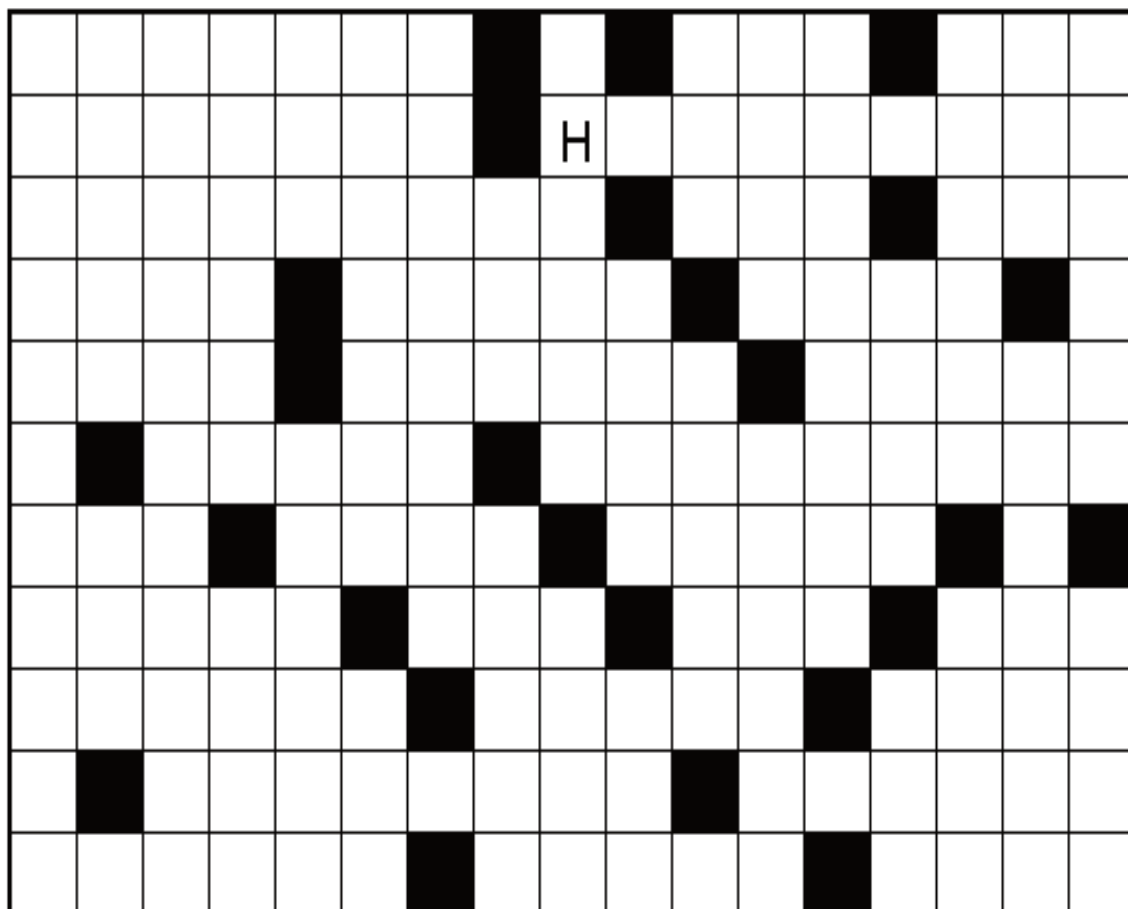
OBJECTIF MONDIAL U23

Les sélections algériennes de 3x3 s'envolent pour la Tunisie

Les sélections algériennes masculine et féminine des moins de 23 ans de basket 3x3 ont rallié la Tunisie afin de prendre part à la Ligue des nations FIBA 2026, une compétition qualificative pour la Coupe du monde U23, a annoncé la Fédération algérienne de basket-ball (FABB). Les deux équipes nationales représenteront les couleurs algériennes lors de cette étape de la conférence Afrique du Nord, organisée à Monastir, avec l'ambition de réaliser les meilleurs résultats possibles et de décrocher leur qualification au Championnat du monde U23, prévu en septembre prochain à Wuhan (Chine). La conférence Afrique du Nord regroupe cinq sélections : l'Algérie, la Tunisie (pays hôte), l'Égypte, le Maroc et la Libye. Les équipes, aussi bien chez les messieurs que chez les dames, s'affronteront au cours de plusieurs "Stops" organisés successivement du 3 au 8 août à Monastir. A l'issue de ces différentes étapes, le pays totalisant le plus grand nombre de points validera son billet pour la Coupe du monde FIBA 3x3 U23 2026. La Ligue des nations FIBA 3x3 constitue le principal circuit international de développement des catégories de jeunes. Son format prévoit des mini-tournois quotidiens "Stops", chacun attribuant des points au classement général de la conférence, les vainqueurs de chaque conférence continentale obtenant leur qualification pour le Mondial U23. Les sélections algériennes tenteront ainsi de confirmer les progrès affichés par le basket 3x3 national sur la scène continentale et de décrocher une nouvelle qualification mondiale dans cette discipline en plein essor.

Mots casés

Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 -
ARE
ARS
CAP
IRE
ISE
LAS
LET
LOI
OBI
OPE
ORE
POT
RAD
RIZ
SIS
USE

- 4 -
COTE
EGAL
ELAN
ERRA
ITEM
LAME
NERF
PESO
PIRE
RASE
ROSE
SEVE
ZERO

- 5 -
ASILE
ELEVE
ELITE
FRIRE
IGUES
ILOTS
IMITA
NAGER
RACES
SALIE

- 6 -
EBENES
ECUMES
EVASER
GHETTO
IDOLE
INSERE
LISSEE
OTITES
PELAGE
TATERA

- 7 -
AMICAUX
ERMITES
FICELLE
LUCIOLE

- 11 -
CINEMASCOPE
FAMILIARITE



Qu'est-ce qu'un fou qui travaille à La poste ?

Réponse: un timbre

Le Saviez-vous ?

Les personnes qui lisent pendant au moins 30 minutes par jour vivent plus longtemps que ceux qui ne lisent pas !



Des chercheurs de l'université de Yale, aux Etats-Unis, ont mené une étude sur 3 635 personnes âgées de plus de 50 ans et ont conclu que lire pourrait prolonger l'espérance de vie.

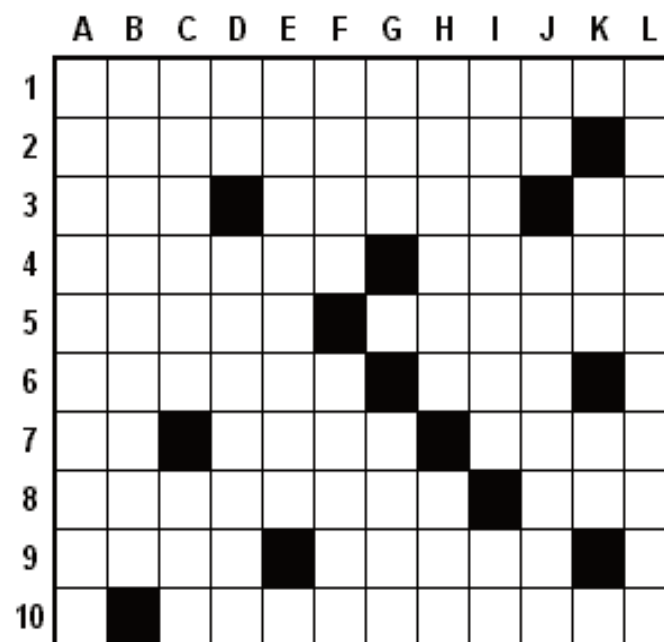
En effet, les résultats de l'étude qui a été publiée dans la revue Social Science & Medicine, ont révélé que ceux qui lisent plus de trois heures trente par semaine étaient 23% moins susceptibles de mourir que ceux qui ne lisent pas du tout pendant les 12 années qui suivent l'étude.

Solutions

10	E		A	S	B	E	S	T	O	S	E	S
9	L	E	G	E		G	E	O	L	E		A
8	A	I	A	S	E	S		M	U	R		E
7	R	O	S	E	S		P	E	I	N	E	R
6	R	O	S	E	S							
5	U	S	E	S								
4	O	L	E		L	I	E	D	S		O	S
3	B	L	E									
2	A	L	I	E	N	A	T	I	O	N		N
1	L	I	B	R	E	S	A	V	I	C	E	L



Mots croisés



Horizontalement

- 1 - Supérieure
- 2 - Trouble qui rend l'individu étranger à lui-même
- 3 - Argent placé dans le milieu - Romances germaniques - Ennuis
- 4 - Prépare la chaîne - Bouclier de Zeus
- 5 - Trop entendues - Trimer
- 6 - Vapeurs condensées - Il fait partie du service
- 7 - Il va lentement au Brésil - Partie du thorax - Non reconnue
- 8 - Remuées - Obstacle
- 9 - Comme un cargo vide - Cul-de-basse-fosse
- 10- Maladies dues à l'amiante

Verticalement

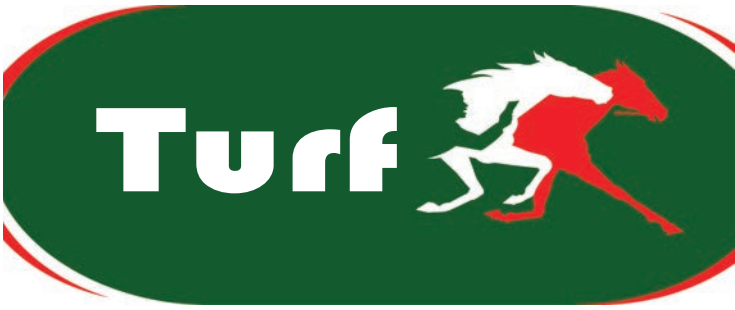
- A - Arable
- B - Chimérique
- C - Dernières demeures - Officier du sultan
- D - Ile atlantique - Femmes bien faites
- E - Bloqués
- F - Suis au courant - Objet de la poliorcétique
- G - Période des bouchons - A compter désormais
- H - Marquées par le temps - Nigaud
- I - Montagnard français - Saint normand
- J - Bien dans le coup - Privés
- K - Poème à chanter - Coincé
- L - Emprisonneras

Sudoku

4	1	9	2	6	7			8
	5	3	9		1	6		4
	8	6		5		2	1	9
3		4			8			5
6	9	8	5	7	2	4	3	1
	2	5					8	6
8	4	1		2	6	5	9	3
				4				
5	6	7		3		8		

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré
tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

5	6	7	1	3	9	8	2
9	4	2	8	4	5	1	6
8	3	1	7	2	6	5	9
1	2	5	4	9	3	7	8
6	9	8	5	7	2	4	3
3	7	4	6	1	8	9	2
7	8	6	3	5	4	2	1
2	5	3	9	8	7	6	4
4	1	3	2	6	7	5	8



MEMO-COURSES Par Zeggai Abdelkader

Hippodrome de Laghouat 20/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.000m <table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS.</th></tr><tr><td>1er SNOOZI</td><td>D. MABROUK</td><td>56</td></tr><tr><td>2ème MORDJANE</td><td>A. KOUAOUCI</td><td>56</td></tr><tr><td>3ème ZAYBAK</td><td>T. LAZREG</td><td>54</td></tr><tr><td>4ème KYLANE</td><td>D. BOUBAKRI</td><td>52</td></tr><tr><td>5ème QUANTAR</td><td>R. BAGUIRA</td><td>54</td></tr><tr><td>6ème OUM EL KHAIR</td><td>AP/ Y. CHELLAL</td><td>52</td></tr><tr><td>7ème KARHASSE</td><td>T. MEGOUCI</td><td>55</td></tr><tr><td>8ème KALISSI DE SERSOU</td><td>W. HAMOUL</td><td>52</td></tr><tr><td>9ème HAMDA</td><td>M. SEMMAHI</td><td>56</td></tr><tr><td>10ème MAROUTANIA</td><td>O. CHEBBAH</td><td>54</td></tr><tr><td>11ème IZDIHAR CAYROU</td><td>B. BAGUIRA</td><td>55</td></tr><tr><td>12ème JINAMOLA</td><td>AB. SEMGHOUNI</td><td>53</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	1er SNOOZI	D. MABROUK	56	2ème MORDJANE	A. KOUAOUCI	56	3ème ZAYBAK	T. LAZREG	54	4ème KYLANE	D. BOUBAKRI	52	5ème QUANTAR	R. BAGUIRA	54	6ème OUM EL KHAIR	AP/ Y. CHELLAL	52	7ème KARHASSE	T. MEGOUCI	55	8ème KALISSI DE SERSOU	W. HAMOUL	52	9ème HAMDA	M. SEMMAHI	56	10ème MAROUTANIA	O. CHEBBAH	54	11ème IZDIHAR CAYROU	B. BAGUIRA	55	12ème JINAMOLA	AB. SEMGHOUNI	53	Hippodrome de Barika 19/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.400m <table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS.</th></tr><tr><td>1er SOROUR EL MESK</td><td>S. BENYETTOU</td><td>55</td></tr><tr><td>2ème JOUHARAT HODNA</td><td>MS. AIDA</td><td>55</td></tr><tr><td>3ème GET UP</td><td>D. MABROUK</td><td>57</td></tr><tr><td>4ème CALOUE</td><td>A. KOUAOUCI</td><td>55</td></tr><tr><td>5ème BORDJ EL ARABE</td><td>AH. CHAABI</td><td>57</td></tr><tr><td>6ème NOUR ECHAMS</td><td>AB. AIDA</td><td>55</td></tr><tr><td>7ème VITATUNE</td><td>AP/ Y. CHELLAL</td><td>52</td></tr><tr><td>8ème OUALOUNDA</td><td>O. CHEBBAH</td><td>55</td></tr><tr><td>9ème DJAWDA EL MESK</td><td>JJ/ H. DJAIET</td><td>52</td></tr><tr><td>10ème RISTA</td><td>I. GRAOUI</td><td>57</td></tr><tr><td>11ème HOULOuat EL MESK</td><td>B. TARCHAG</td><td>55</td></tr><tr><td>12ème MANDARINA</td><td>A. BENZERGA</td><td>51</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	1er SOROUR EL MESK	S. BENYETTOU	55	2ème JOUHARAT HODNA	MS. AIDA	55	3ème GET UP	D. MABROUK	57	4ème CALOUE	A. KOUAOUCI	55	5ème BORDJ EL ARABE	AH. CHAABI	57	6ème NOUR ECHAMS	AB. AIDA	55	7ème VITATUNE	AP/ Y. CHELLAL	52	8ème OUALOUNDA	O. CHEBBAH	55	9ème DJAWDA EL MESK	JJ/ H. DJAIET	52	10ème RISTA	I. GRAOUI	57	11ème HOULOuat EL MESK	B. TARCHAG	55	12ème MANDARINA	A. BENZERGA	51	Hippodrome d'El-Eulma 18/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.100m <table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS.</th></tr><tr><td>1ère NADJMET ESAHRA</td><td>A. KOUAOUCI</td><td>56</td></tr><tr><td>2ème TF WADHA</td><td>AB. ATALLAH</td><td>54</td></tr><tr><td>3ème VIKAS TUNE</td><td>AB. AIDA</td><td>55</td></tr><tr><td>4ème BARBAROUS</td><td>B. BERRAH</td><td>54</td></tr><tr><td>5ème FADHEL</td><td>T. LAZREG</td><td>55</td></tr><tr><td>6ème SADRATA</td><td>AP/ Y. CHELLAL</td><td>50</td></tr><tr><td>7ème AMIR ECHARQ</td><td>T. ALI OUAR</td><td>55</td></tr><tr><td>8ème KAID AL MAJD</td><td>S. BENYETTOU</td><td>57</td></tr><tr><td>9ème GHOURBA</td><td>CH. ATALLAH</td><td>54</td></tr><tr><td>10ème AMIR JAMRA</td><td>JJ/ S. ATALLAH</td><td>53</td></tr><tr><td>11ème MANSOUR EL MAYDAN</td><td>F. CHAABI</td><td>55</td></tr><tr><td>12ème IMEN LAKRAD</td><td>A. HAMIDI</td><td>55</td></tr><tr><td>13ème RAZOUNE EL MAJD</td><td>M. HARECHE</td><td>51</td></tr><tr><td>14ème AZINA</td><td>Y. LOUCIFI</td><td>57</td></tr><tr><td>15ème MABROUKET EL HOCEIN</td><td>A. HADDOUCHE</td><td>55</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	1ère NADJMET ESAHRA	A. KOUAOUCI	56	2ème TF WADHA	AB. ATALLAH	54	3ème VIKAS TUNE	AB. AIDA	55	4ème BARBAROUS	B. BERRAH	54	5ème FADHEL	T. LAZREG	55	6ème SADRATA	AP/ Y. CHELLAL	50	7ème AMIR ECHARQ	T. ALI OUAR	55	8ème KAID AL MAJD	S. BENYETTOU	57	9ème GHOURBA	CH. ATALLAH	54	10ème AMIR JAMRA	JJ/ S. ATALLAH	53	11ème MANSOUR EL MAYDAN	F. CHAABI	55	12ème IMEN LAKRAD	A. HAMIDI	55	13ème RAZOUNE EL MAJD	M. HARECHE	51	14ème AZINA	Y. LOUCIFI	57	15ème MABROUKET EL HOCEIN	A. HADDOUCHE	55						
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.																																																																																																																																				
1er SNOOZI	D. MABROUK	56																																																																																																																																				
2ème MORDJANE	A. KOUAOUCI	56																																																																																																																																				
3ème ZAYBAK	T. LAZREG	54																																																																																																																																				
4ème KYLANE	D. BOUBAKRI	52																																																																																																																																				
5ème QUANTAR	R. BAGUIRA	54																																																																																																																																				
6ème OUM EL KHAIR	AP/ Y. CHELLAL	52																																																																																																																																				
7ème KARHASSE	T. MEGOUCI	55																																																																																																																																				
8ème KALISSI DE SERSOU	W. HAMOUL	52																																																																																																																																				
9ème HAMDA	M. SEMMAHI	56																																																																																																																																				
10ème MAROUTANIA	O. CHEBBAH	54																																																																																																																																				
11ème IZDIHAR CAYROU	B. BAGUIRA	55																																																																																																																																				
12ème JINAMOLA	AB. SEMGHOUNI	53																																																																																																																																				
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.																																																																																																																																				
1er SOROUR EL MESK	S. BENYETTOU	55																																																																																																																																				
2ème JOUHARAT HODNA	MS. AIDA	55																																																																																																																																				
3ème GET UP	D. MABROUK	57																																																																																																																																				
4ème CALOUE	A. KOUAOUCI	55																																																																																																																																				
5ème BORDJ EL ARABE	AH. CHAABI	57																																																																																																																																				
6ème NOUR ECHAMS	AB. AIDA	55																																																																																																																																				
7ème VITATUNE	AP/ Y. CHELLAL	52																																																																																																																																				
8ème OUALOUNDA	O. CHEBBAH	55																																																																																																																																				
9ème DJAWDA EL MESK	JJ/ H. DJAIET	52																																																																																																																																				
10ème RISTA	I. GRAOUI	57																																																																																																																																				
11ème HOULOuat EL MESK	B. TARCHAG	55																																																																																																																																				
12ème MANDARINA	A. BENZERGA	51																																																																																																																																				
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.																																																																																																																																				
1ère NADJMET ESAHRA	A. KOUAOUCI	56																																																																																																																																				
2ème TF WADHA	AB. ATALLAH	54																																																																																																																																				
3ème VIKAS TUNE	AB. AIDA	55																																																																																																																																				
4ème BARBAROUS	B. BERRAH	54																																																																																																																																				
5ème FADHEL	T. LAZREG	55																																																																																																																																				
6ème SADRATA	AP/ Y. CHELLAL	50																																																																																																																																				
7ème AMIR ECHARQ	T. ALI OUAR	55																																																																																																																																				
8ème KAID AL MAJD	S. BENYETTOU	57																																																																																																																																				
9ème GHOURBA	CH. ATALLAH	54																																																																																																																																				
10ème AMIR JAMRA	JJ/ S. ATALLAH	53																																																																																																																																				
11ème MANSOUR EL MAYDAN	F. CHAABI	55																																																																																																																																				
12ème IMEN LAKRAD	A. HAMIDI	55																																																																																																																																				
13ème RAZOUNE EL MAJD	M. HARECHE	51																																																																																																																																				
14ème AZINA	Y. LOUCIFI	57																																																																																																																																				
15ème MABROUKET EL HOCEIN	A. HADDOUCHE	55																																																																																																																																				
Hippodrome de M'Sila 17/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.800m <table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS.</th></tr><tr><td>1ère FREHA</td><td>MS. AIDA</td><td>57</td></tr><tr><td>2ème MYLAN</td><td>S. BENYETTOU</td><td>56</td></tr><tr><td>3ème SARA AL DJANOUB</td><td>T. LAZREG</td><td>56</td></tr><tr><td>4ème BALADI</td><td>AH. CHAABI</td><td>56</td></tr><tr><td>5ème TANOUBIA</td><td>M. THAMEUR</td><td>55</td></tr><tr><td>6ème GHAZIYA</td><td>F. CHAABI</td><td>55</td></tr><tr><td>7ème RAI HANE EL JANA</td><td>CH. ATALLAH</td><td>54</td></tr><tr><td>8ème AIMRAT ESSAHRA</td><td>AP/ Y. CHELLAL</td><td>52</td></tr><tr><td>9ème BESSMA</td><td>A. HAMIDI</td><td>54</td></tr><tr><td>10ème VIBIORE</td><td>AN. CHAABI</td><td>53</td></tr><tr><td>11ème GHARAMA</td><td>EH. CHAABI</td><td>54</td></tr><tr><td>12ème DERB EL ABTAL</td><td>T. ALI OUAR</td><td>57</td></tr><tr><td>retiré TAHRIR</td><td>MS. GUEHIOUCHE</td><td>55</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	1ère FREHA	MS. AIDA	57	2ème MYLAN	S. BENYETTOU	56	3ème SARA AL DJANOUB	T. LAZREG	56	4ème BALADI	AH. CHAABI	56	5ème TANOUBIA	M. THAMEUR	55	6ème GHAZIYA	F. CHAABI	55	7ème RAI HANE EL JANA	CH. ATALLAH	54	8ème AIMRAT ESSAHRA	AP/ Y. CHELLAL	52	9ème BESSMA	A. HAMIDI	54	10ème VIBIORE	AN. CHAABI	53	11ème GHARAMA	EH. CHAABI	54	12ème DERB EL ABTAL	T. ALI OUAR	57	retiré TAHRIR	MS. GUEHIOUCHE	55	Hippodrome de Zemmouri 16/04/2026 Trot Attelé - Distance: 2.500m <table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS.</th></tr><tr><td>1er CODEX BOURBON</td><td>ABM BOUBAKRI</td><td>2.250</td></tr><tr><td>2ème JANIEDOR</td><td>R. TARZOUT</td><td>2.525</td></tr><tr><td>3ème ECLAIR DE L'ELLE</td><td>T. BELHABCHIA</td><td>2.525</td></tr><tr><td>4ème FUEGO POTERIE</td><td>A. BENAYAD</td><td>2.250</td></tr><tr><td>5ème HUMPHREY</td><td>AM. BENDJEKIDEL</td><td>2.525</td></tr><tr><td>6ème CACTUS D'YVEL</td><td>N. TIAR</td><td>2.500</td></tr><tr><td>7ème DRAGA D'ALOUETTE</td><td>N. MEZIANI</td><td>2.500</td></tr><tr><td>8ème EMILIA STAR</td><td>SA. FOUZER</td><td>2.500</td></tr><tr><td>retirée BISCOTTE DE CARSI</td><td>AL. BENDJEKIDEL</td><td>2.500</td></tr><tr><td>distancé IRISH PAULO</td><td>S. FOUZER</td><td>2.525</td></tr><tr><td>tombé VIPSOS DE GUEZ</td><td>A. BENHABRIA</td><td>2.525</td></tr><tr><td>arrêté DESTIN DE L'AUBE</td><td>M. HAMLIL</td><td>2.525</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	1er CODEX BOURBON	ABM BOUBAKRI	2.250	2ème JANIEDOR	R. TARZOUT	2.525	3ème ECLAIR DE L'ELLE	T. BELHABCHIA	2.525	4ème FUEGO POTERIE	A. BENAYAD	2.250	5ème HUMPHREY	AM. BENDJEKIDEL	2.525	6ème CACTUS D'YVEL	N. TIAR	2.500	7ème DRAGA D'ALOUETTE	N. MEZIANI	2.500	8ème EMILIA STAR	SA. FOUZER	2.500	retirée BISCOTTE DE CARSI	AL. BENDJEKIDEL	2.500	distancé IRISH PAULO	S. FOUZER	2.525	tombé VIPSOS DE GUEZ	A. BENHABRIA	2.525	arrêté DESTIN DE L'AUBE	M. HAMLIL	2.525	Hippodrome d'El-Eulma 15/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.300m <table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS.</th></tr><tr><td>1er OSCAR TUNE</td><td>A. HEBRI</td><td>56</td></tr><tr><td>2ème HADETH D'HEM</td><td>AP/ Y. CHELLAL</td><td>53.5</td></tr><tr><td>3ème KIRNAME</td><td>S. BENYETTOU</td><td>57</td></tr><tr><td>4ème SAIDA DE QUEZAC</td><td>B. BERRAH</td><td>55</td></tr><tr><td>5ème NARJESSE EL MESK</td><td>F. CHAABI</td><td>55</td></tr><tr><td>6ème DHIKRA</td><td>JJ/ S. ATALLAH</td><td>54</td></tr><tr><td>7ème CLEOPATRA</td><td>T. ALI OUAR</td><td>56</td></tr><tr><td>8ème EL YED TURAMI</td><td>M. HARECHE</td><td>55</td></tr><tr><td>9ème BASSIL</td><td>MS. AIDA</td><td>57</td></tr><tr><td>10ème RAZAN EL MESK</td><td>AH. CHAABI</td><td>54</td></tr><tr><td>11ème DORTMUND</td><td>CH. ATALLAH</td><td>58</td></tr><tr><td>12ème KAISARA</td><td>AB. ATALLAH</td><td>56</td></tr><tr><td>13ème NASR WATEN</td><td>A. HAMIDI</td><td>57</td></tr><tr><td>14ème LOKIS</td><td>H. ZAABOUB</td><td>57</td></tr><tr><td>15ème IZDIHAR DAYEM</td><td>SF. BOUHOUC</td><td>55</td></tr><tr><td>retiré BOUAA</td><td>T. LAZREG</td><td>54</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	1er OSCAR TUNE	A. HEBRI	56	2ème HADETH D'HEM	AP/ Y. CHELLAL	53.5	3ème KIRNAME	S. BENYETTOU	57	4ème SAIDA DE QUEZAC	B. BERRAH	55	5ème NARJESSE EL MESK	F. CHAABI	55	6ème DHIKRA	JJ/ S. ATALLAH	54	7ème CLEOPATRA	T. ALI OUAR	56	8ème EL YED TURAMI	M. HARECHE	55	9ème BASSIL	MS. AIDA	57	10ème RAZAN EL MESK	AH. CHAABI	54	11ème DORTMUND	CH. ATALLAH	58	12ème KAISARA	AB. ATALLAH	56	13ème NASR WATEN	A. HAMIDI	57	14ème LOKIS	H. ZAABOUB	57	15ème IZDIHAR DAYEM	SF. BOUHOUC	55	retiré BOUAA	T. LAZREG	54
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.																																																																																																																																				
1ère FREHA	MS. AIDA	57																																																																																																																																				
2ème MYLAN	S. BENYETTOU	56																																																																																																																																				
3ème SARA AL DJANOUB	T. LAZREG	56																																																																																																																																				
4ème BALADI	AH. CHAABI	56																																																																																																																																				
5ème TANOUBIA	M. THAMEUR	55																																																																																																																																				
6ème GHAZIYA	F. CHAABI	55																																																																																																																																				
7ème RAI HANE EL JANA	CH. ATALLAH	54																																																																																																																																				
8ème AIMRAT ESSAHRA	AP/ Y. CHELLAL	52																																																																																																																																				
9ème BESSMA	A. HAMIDI	54																																																																																																																																				
10ème VIBIORE	AN. CHAABI	53																																																																																																																																				
11ème GHARAMA	EH. CHAABI	54																																																																																																																																				
12ème DERB EL ABTAL	T. ALI OUAR	57																																																																																																																																				
retiré TAHRIR	MS. GUEHIOUCHE	55																																																																																																																																				
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.																																																																																																																																				
1er CODEX BOURBON	ABM BOUBAKRI	2.250																																																																																																																																				
2ème JANIEDOR	R. TARZOUT	2.525																																																																																																																																				
3ème ECLAIR DE L'ELLE	T. BELHABCHIA	2.525																																																																																																																																				
4ème FUEGO POTERIE	A. BENAYAD	2.250																																																																																																																																				
5ème HUMPHREY	AM. BENDJEKIDEL	2.525																																																																																																																																				
6ème CACTUS D'YVEL	N. TIAR	2.500																																																																																																																																				
7ème DRAGA D'ALOUETTE	N. MEZIANI	2.500																																																																																																																																				
8ème EMILIA STAR	SA. FOUZER	2.500																																																																																																																																				
retirée BISCOTTE DE CARSI	AL. BENDJEKIDEL	2.500																																																																																																																																				
distancé IRISH PAULO	S. FOUZER	2.525																																																																																																																																				
tombé VIPSOS DE GUEZ	A. BENHABRIA	2.525																																																																																																																																				
arrêté DESTIN DE L'AUBE	M. HAMLIL	2.525																																																																																																																																				
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.																																																																																																																																				
1er OSCAR TUNE	A. HEBRI	56																																																																																																																																				
2ème HADETH D'HEM	AP/ Y. CHELLAL	53.5																																																																																																																																				
3ème KIRNAME	S. BENYETTOU	57																																																																																																																																				
4ème SAIDA DE QUEZAC	B. BERRAH	55																																																																																																																																				
5ème NARJESSE EL MESK	F. CHAABI	55																																																																																																																																				
6ème DHIKRA	JJ/ S. ATALLAH	54																																																																																																																																				
7ème CLEOPATRA	T. ALI OUAR	56																																																																																																																																				
8ème EL YED TURAMI	M. HARECHE	55																																																																																																																																				
9ème BASSIL	MS. AIDA	57																																																																																																																																				
10ème RAZAN EL MESK	AH. CHAABI	54																																																																																																																																				
11ème DORTMUND	CH. ATALLAH	58																																																																																																																																				
12ème KAISARA	AB. ATALLAH	56																																																																																																																																				
13ème NASR WATEN	A. HAMIDI	57																																																																																																																																				
14ème LOKIS	H. ZAABOUB	57																																																																																																																																				
15ème IZDIHAR DAYEM	SF. BOUHOUC	55																																																																																																																																				
retiré BOUAA	T. LAZREG	54																																																																																																																																				
Hippodrome de Tiaret 14/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.400m <table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS.</th></tr><tr><td>1er GO D'HEM</td><td>JJ/ AEK. DJELLOULI</td><td>56</td></tr><tr><td>2ème NAOURES EL MESK</td><td>K. HAOUA</td><td>55</td></tr><tr><td>3ème ISHRAQ EL MESK</td><td>YS. BADAoui</td><td>57</td></tr><tr><td>4ème GABION D'HEM</td><td>W. HAMOUL</td><td>56</td></tr><tr><td>5ème HAVANA D'HEM</td><td>MD. ASLI</td><td>54</td></tr><tr><td>6ème GUEDILA D'HEM</td><td>A. KHELIFI</td><td>52.5</td></tr><tr><td>7ème INITIAL</td><td>AP/ KR. BOUBEKEUR</td><td>53.5</td></tr><tr><td>8ème HERLUCE</td><td>AZ. ATHMANA</td><td>57</td></tr><tr><td>9ème JAZZE DE SERSOUS</td><td>AP/ IB. BIZ</td><td>49.5</td></tr><tr><td>retiré IGORE</td><td>HO. EL FERTAS</td><td>55</td></tr><tr><td>tombé JORIX</td><td>HA. EL FERTAS</td><td>52</td></tr><tr><td>arrêté FURIUS D'HEM</td><td>KH. BENKHATTOU</td><td>54</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	1er GO D'HEM	JJ/ AEK. DJELLOULI	56	2ème NAOURES EL MESK	K. HAOUA	55	3ème ISHRAQ EL MESK	YS. BADAoui	57	4ème GABION D'HEM	W. HAMOUL	56	5ème HAVANA D'HEM	MD. ASLI	54	6ème GUEDILA D'HEM	A. KHELIFI	52.5	7ème INITIAL	AP/ KR. BOUBEKEUR	53.5	8ème HERLUCE	AZ. ATHMANA	57	9ème JAZZE DE SERSOUS	AP/ IB. BIZ	49.5	retiré IGORE	HO. EL FERTAS	55	tombé JORIX	HA. EL FERTAS	52	arrêté FURIUS D'HEM	KH. BENKHATTOU	54	Hippodrome de M'Sila 13/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.500m <table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS.</th></tr><tr><td>1er JASPAR D'HEM</td><td>AB. ATALLAH</td><td>55</td></tr><tr><td>2ème HEB ERIH</td><td>F. CHAABI</td><td>57</td></tr><tr><td>3ème KAWKEB ECHARK</td><td>D. BOUBAKRI</td><td>55</td></tr><tr><td>4ème EL ABDJAR</td><td>AH. CHAABI</td><td>54</td></tr><tr><td>5ème CHAHD</td><td>S. BENYETTOU</td><td>56</td></tr><tr><td>6ème BORDJ EL ARAB</td><td>AN. CHAABI</td><td>58</td></tr><tr><td>7ème HOULM EL DJANOUB</td><td>CH. ATALLAH</td><td>56</td></tr><tr><td>8ème HODNA D'HEM</td><td>T. LAZREG</td><td>56</td></tr><tr><td>9ème AMIR JAME</td><td>MS. AIDA</td><td>56</td></tr><tr><td>10ème MANSOURATE EL MESK</td><td>EH. CHAABI</td><td>54</td></tr><tr><td>11ème BOUCHAKER</td><td>AP/ Y. CHELLAL</td><td>52</td></tr><tr><td>12ème GHAZIYA</td><td>MS. GUEHIOUCHE</td><td>56</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	1er JASPAR D'HEM	AB. ATALLAH	55	2ème HEB ERIH	F. CHAABI	57	3ème KAWKEB ECHARK	D. BOUBAKRI	55	4ème EL ABDJAR	AH. CHAABI	54	5ème CHAHD	S. BENYETTOU	56	6ème BORDJ EL ARAB	AN. CHAABI	58	7ème HOULM EL DJANOUB	CH. ATALLAH	56	8ème HODNA D'HEM	T. LAZREG	56	9ème AMIR JAME	MS. AIDA	56	10ème MANSOURATE EL MESK	EH. CHAABI	54	11ème BOUCHAKER	AP/ Y. CHELLAL	52	12ème GHAZIYA	MS. GUEHIOUCHE	56	Hippodrome de Barika 12/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.600m <table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS.</th></tr><tr><td>1er GOUMARI</td><td>T. LAZREG</td><td>54</td></tr><tr><td>2ème FAIZA DE M'CIF</td><td>MS. AIDA</td><td>55</td></tr><tr><td>3ème RODRIGO</td><td>S. BENYETTOU</td><td>55</td></tr><tr><td>4ème GHADARA</td><td>R. BAGUIRA</td><td>54</td></tr><tr><td>5ème MIRWAHIA</td><td>A. KOUAOUCI</td><td>55</td></tr><tr><td>6ème DEKHRA</td><td>AP/ Y. CHELLAL</td><td>51</td></tr><tr><td>7ème JUSTIFY</td><td>S. BENYETTOU</td><td>57</td></tr><tr><td>8ème MOUSRIHA</td><td>AH. CHAABI</td><td>54</td></tr><tr><td>9ème MALIKET EL ROBIA</td><td>AB. AIDA</td><td>54</td></tr><tr><td>10ème BATALET M'CIF</td><td>A. HEBRI</td><td>55</td></tr><tr><td>retiré GO OF WAR</td><td>O. CHEBBAH</td><td>55</td></tr><tr><td>retiré CHAKER</td><td>A. ATTIA</td><td>53</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	1er GOUMARI	T. LAZREG	54	2ème FAIZA DE M'CIF	MS. AIDA	55	3ème RODRIGO	S. BENYETTOU	55	4ème GHADARA	R. BAGUIRA	54	5ème MIRWAHIA	A. KOUAOUCI	55	6ème DEKHRA	AP/ Y. CHELLAL	51	7ème JUSTIFY	S. BENYETTOU	57	8ème MOUSRIHA	AH. CHAABI	54	9ème MALIKET EL ROBIA	AB. AIDA	54	10ème BATALET M'CIF	A. HEBRI	55	retiré GO OF WAR	O. CHEBBAH	55	retiré CHAKER	A. ATTIA	53															
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.																																																																																																																																				
1er GO D'HEM	JJ/ AEK. DJELLOULI	56																																																																																																																																				
2ème NAOURES EL MESK	K. HAOUA	55																																																																																																																																				
3ème ISHRAQ EL MESK	YS. BADAoui	57																																																																																																																																				
4ème GABION D'HEM	W. HAMOUL	56																																																																																																																																				
5ème HAVANA D'HEM	MD. ASLI	54																																																																																																																																				
6ème GUEDILA D'HEM	A. KHELIFI	52.5																																																																																																																																				
7ème INITIAL	AP/ KR. BOUBEKEUR	53.5																																																																																																																																				
8ème HERLUCE	AZ. ATHMANA	57																																																																																																																																				
9ème JAZZE DE SERSOUS	AP/ IB. BIZ	49.5																																																																																																																																				
retiré IGORE	HO. EL FERTAS	55																																																																																																																																				
tombé JORIX	HA. EL FERTAS	52																																																																																																																																				
arrêté FURIUS D'HEM	KH. BENKHATTOU	54																																																																																																																																				
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.																																																																																																																																				
1er JASPAR D'HEM	AB. ATALLAH	55																																																																																																																																				
2ème HEB ERIH	F. CHAABI	57																																																																																																																																				
3ème KAWKEB ECHARK	D. BOUBAKRI	55																																																																																																																																				
4ème EL ABDJAR	AH. CHAABI	54																																																																																																																																				
5ème CHAHD	S. BENYETTOU	56																																																																																																																																				
6ème BORDJ EL ARAB	AN. CHAABI	58																																																																																																																																				
7ème HOULM EL DJANOUB	CH. ATALLAH	56																																																																																																																																				
8ème HODNA D'HEM	T. LAZREG	56																																																																																																																																				
9ème AMIR JAME	MS. AIDA	56																																																																																																																																				
10ème MANSOURATE EL MESK	EH. CHAABI	54																																																																																																																																				
11ème BOUCHAKER	AP/ Y. CHELLAL	52																																																																																																																																				
12ème GHAZIYA	MS. GUEHIOUCHE	56																																																																																																																																				
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.																																																																																																																																				
1er GOUMARI	T. LAZREG	54																																																																																																																																				
2ème FAIZA DE M'CIF	MS. AIDA	55																																																																																																																																				
3ème RODRIGO	S. BENYETTOU	55																																																																																																																																				
4ème GHADARA	R. BAGUIRA	54																																																																																																																																				
5ème MIRWAHIA	A. KOUAOUCI	55																																																																																																																																				
6ème DEKHRA	AP/ Y. CHELLAL	51																																																																																																																																				
7ème JUSTIFY	S. BENYETTOU	57																																																																																																																																				
8ème MOUSRIHA	AH. CHAABI	54																																																																																																																																				
9ème MALIKET EL ROBIA	AB. AIDA	54																																																																																																																																				
10ème BATALET M'CIF	A. HEBRI	55																																																																																																																																				
retiré GO OF WAR	O. CHEBBAH	55																																																																																																																																				
retiré CHAKER	A. ATTIA	53																																																																																																																																				